



**HAL**  
open science

## Spécialiste du réemploi, une nouvelle mission pour les architectes ?

Anaïs Chaumier

► **To cite this version:**

Anaïs Chaumier. Spécialiste du réemploi, une nouvelle mission pour les architectes ?. Architecture, aménagement de l'espace. 2019. dumas-02491435

**HAL Id: dumas-02491435**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02491435v1>**

Submitted on 26 Feb 2020

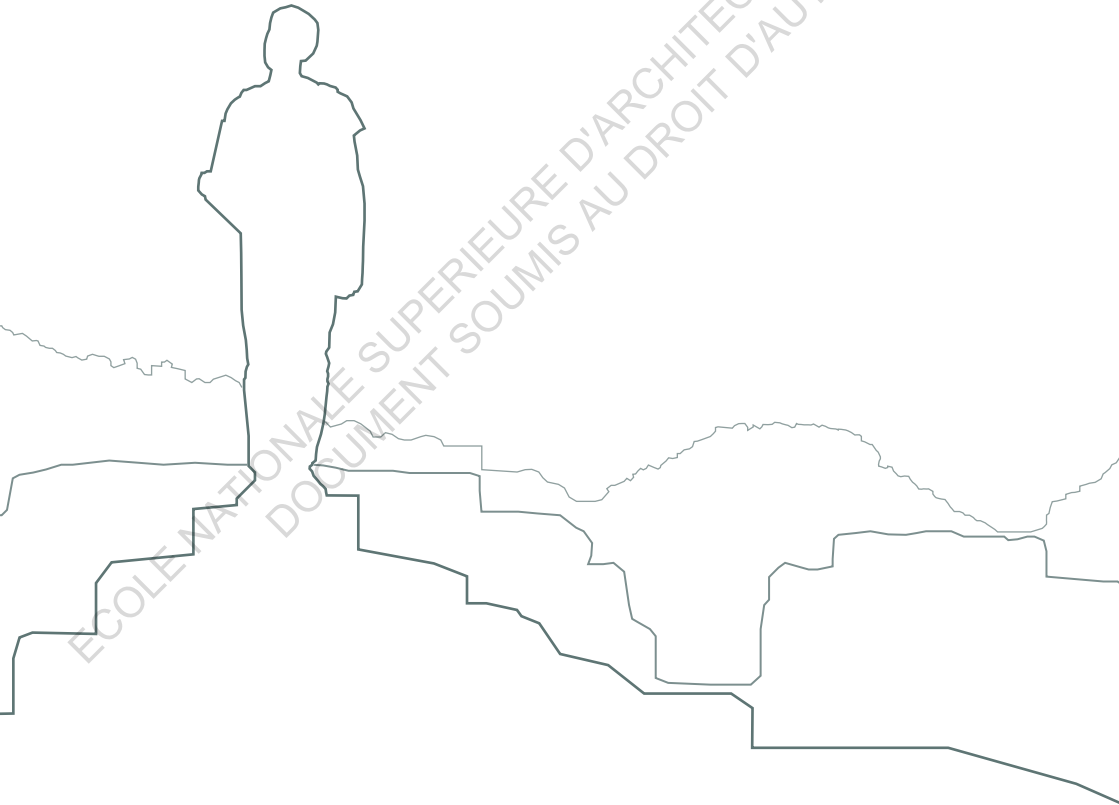
**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Spécialiste du réemploi, une nouvelle mission pour les architectes ?



Couverture réalisée à partir d'une photographie du stock de matériaux de réemploi de la Caserne Mellinet à Nantes. Photo prise par Majorie BESSET pendant le projet Matière Urbaine, en septembre 2018.

## Spécialiste du réemploi, une nouvelle mission pour les architectes ?

Anaïs Chaumier - Mémoire de master  
Sous la direction de Bettina Horsch et Pauline Ouvrard  
*École nationale supérieure d'architecture de Nantes*

Séminaire «Architecture en pratique(s), pratique(s) de l'architecture»  
2018/2019

## Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Pauline OUVRARD pour son suivi durant le premier semestre et Bettina HORSCH pour ses retours, ses conseils et son accompagnement tout au long de ce travail.

Je tiens aussi à remercier tous les interlocuteurs qui ont participé à mes recherches, et à l'élaboration de ce mémoire. Je m'adresse plus particulièrement à tous ceux qui se sont rendus disponibles, et ont accepté de s'entretenir avec moi.

Ensuite, je remercie toutes les personnes proches qui m'ont soutenue, et notamment Julien DESBAT qui a toujours été de bons conseils et d'autant plus dans les moments de doutes et de questionnements. Enfin, un grand merci à ma cousine et ma maman pour leurs précieuses relectures.

Merci à vous de lire de travail et bonne lecture !

# Sommaire

|               |       |
|---------------|-------|
| Remerciements | p. 5  |
| Avant propos  | p. 10 |
| Introduction  | p. 11 |

## 1. État de l'art de la pratique du réemploi des matériaux de construction en France

### 1.1. Une pratique qui a toujours accompagné l'histoire

p. 17

1.1.1 Une pratique ancestrale et historiquement liée à l'acte de construire

1.1.2 Une pratique historiquement associée aux phénomènes des contre-culture

### 1. 2. Un contexte favorable à la ré émergence du réemploi en France

p. 21

1.2.1 Une remise en cause du modèle économique capitaliste

1.2.2 Entre prise de conscience des enjeux liés à la ville durable et injonction politique

1.2.3 L'émergence de nouvelles pratiques intégrées dans un nouveau modèle : l'économie circulaire

1.2.4 Les prémices de la construction de filières réemploi en France

### 1.3. Une pratique au succès grandissant

p. 32

1.3.1 Des acteurs qui ont fait le choix de l'engagement en faveur du réemploi

1.3.2 Une pratique qui suscite l'engouement

## 2 . Bellastock : une évolution marquée par les étapes du cheminement vers l'émergence du réemploi en France

### 2.1. Histoire d'une association créée pour porter un festival étudiant

p. 39

2.1.1 2006, la création d'une association étudiante qui accompagne une première prise de conscience

2.1.2 Après le diplôme, la création de l'association Bellastock

### 2.2 2012-2013, le premier tournant pour Bellastock

p. 41

2.2.1 Une première approche expérimentale du réemploi amorcée via le cas d'étude des entrepôts du printemps sur l'île Saint Denis

2.2.2 L'appel d'offre de l'ADEME remporté : la formalisation de la réflexion sur le réemploi et de l'ancrage territorial à plaine commune

### 2.3 De l'image du collectif d'architecture à celle de spécialiste du réemploi

p. 47

2.3.1 Du festival à d'autres champs d'activités, des étudiants aux professionnels

2.3.2 REPAR #1 et #2 : le développement d'une expertise du réemploi pionnière en France

2.3.3 L'affirmation en tant qu'experts du réemploi et professionnels du secteur du bâtiment

### 2.4 La stratégie de la diffusion de l'information, une stratégie au service de la médiatisation du réemploi

p. 54

2.4.1 L'arrivée du chargé de communication dans l'équipe

2.4.2 Une stratégie de communication à deux niveaux

- 2.4.3 Une diversité de support pour une diversité de publics
- 2.4.5 Un même objectif : faire passer des messages et convaincre l'auditoire

### **3. Bellastock : une structuration et une pratique qui participent à la réinvention du métier d'architecte**

#### **3.1 Le statut associatif : le choix d'une dynamique et d'un fonctionnement collectif** p. 68

- 3.1.1 Le choix d'un statut avant tout capable de porter le festival
- 3.1.2 Le choix d'une hiérarchie horizontale
- 3.1.3 Le choix d'une reconnaissance collective
- 3.1.4 Le choix d'un statut précaire dans les débuts mais offrant des avantages considérables
- 3.1.5 Le choix d'un modèle économique qui peut se rapprocher de celui d'une société

#### **3.2 Le statut associatif : le choix de pratiquer l'architecture autrement** p. 75

- 3.2.1 Un contexte propice à l'exploration des contours de la mission de maîtrise d'œuvre
- 3.2.2 Le choix d'une pratique à l'écart de l'ordre des architectes
- 3.2.3 « L'acte de désobéissance » vis à vis de la pratique conventionnelle de l'architecture
- 3.2.4 Le pas de côté vis à vis de la pratique conventionnelle de l'architecture
- 3.2.5 S'éloigner de l'image de l'agence d'architecture

#### **3.3 De l'association à la SCIC, une évolution qui questionne le rapport des institutions aux nouvelles pratiques de l'architecture** p. 86

- 3.3.1 L'envie de faire évoluer son cadre juridique
- 3.3.2 Le statut associatif, un statut contraignant à long terme ?
- 3.3.3 Le statut associatif, un statut incompatible avec l'exercice de la maîtrise d'œuvre ?
- 3.3.4 La division de l'ordre des architectes face aux nouvelles modalités d'exercice de la profession d'architecte

|                     |        |
|---------------------|--------|
| <b>Conclusion</b>   | p. 98  |
| <b>Lexique</b>      | p. 102 |
| <b>Médiagraphie</b> | p. 107 |
| <b>Iconographie</b> | p. 113 |

#### **Annexes**

Entretiens réalisés pour ce mémoire, se référer au document pdf «Annexes»

## Avant propos

Étant personnellement touchée par les enjeux environnementaux liés au réchauffement climatique, à travers ce travail de recherche je souhaitais questionner l'intégration de ces problématiques dans la pratique de l'architecture.

Cela m'a amené jusqu'à la pratique du réemploi des matériaux de construction qui émerge à nouveau comme « *une alternative vers une architecture plus soucieuse des enjeux environnementaux* ». (Félix CHIRON, 2017) En effet, au-delà des enjeux liés à la ville durable ou encore à la gestion des ressources épuisables auxquels le réemploi est très lié, la pratique amène à de nombreuses interrogations et remise en question de la pratique de l'architecture et du rôle de l'architecte. Portée par des associations d'architecture prônant de construire, penser l'architecture et le métier d'architecte autrement, l'émergence de la pratique du réemploi en France s'accompagne d'une volonté de faire muter la profession. C'est plus particulièrement ce point que j'ai choisi d'étudier pour mon mémoire.

Cette étude qui arrive quasiment à la fin de mon cursus scolaire, s'inscrit également dans une démarche et une réflexion personnelle autour des conditions de ma future pratique d'architecte.

## Introduction

C'est dans un contexte de montée en puissance des préoccupations écologiques que notre société a commencé à remettre en question l'ensemble de ses comportements. Effectivement, cette situation a fait émerger un mouvement d'éveil des consciences autour des dérives du système économique capitaliste. Aujourd'hui, ce modèle jugé responsable de tous nos maux est considéré comme insoutenable. Il a notamment causé des crises majeures telles que celle de la biodiversité ou encore des ressources qui s'épuisent à grande vitesse. C'est dans ce contexte que chacun est désormais amené à requestionner ses habitudes. Cette situation a alors fait émerger de nouvelles pratiques accompagnées de nouveaux comportements, et notamment celle du réemploi. Cette pratique est située à mi-chemin entre le recyclage et la réutilisation. A la différence du recyclage qui transforme complètement l'objet initial, et contrairement à la réutilisation, qui vise à conserver sa forme et son usage, le réemploi garde sa forme bien que l'usage ou encore la mise en œuvre puisse être modifiée. Le réemploi peut ainsi être défini comme « *L'acte par lequel on donne un nouvel usage à un objet existant tombé en désuétude, qui a perdu l'emploi pour lequel il avait été conçu et fabriqué.* » (Jean Marc HUYGEN, 2011)

Appliqué au secteur de la construction le réemploi est un processus en plusieurs étapes. Il implique d'abord une phase de déconstruction sélective, qui fait suite à un diagnostic ressource, visant à identifier et récupérer des matériaux potentiellement réexploitables sur des bâtiments voués à être démolis. Ceux-là seront ensuite valorisés pour devenir des matériaux de réemploi. De ce fait, ils deviendront des ressources, sans même avoir côtoyé le statut de déchet. Les erreurs de commande des chantiers font aussi partie de la catégorie des matériaux de réemploi. Ils présentent même

des conditions idéales car ils conservent leurs certifications et leurs procès-verbaux d'essais,<sup>1</sup> avantage que ne possèdent pas les matériaux issus de déconstructions, et qui freinent les assureurs, les bureaux de contrôle et les maîtrises d'ouvrage. Les matériaux de réemploi seront ensuite fléchés vers de nouveaux domaines d'emploi, avec conservation ou non de l'usage initial. Après stockage, transformation et préparation éventuelle, ils pourront trouver place dans une autre construction sur le site où ils ont été déconstruits, on parlera alors de réemploi in situ, ou bien sur un autre chantier, impliquant des synergies inter-chantiers.

Cette pratique impose d'une part un changement de paradigme sur la manière de considérer la matière sortante d'un chantier non plus comme un déchet mais comme une ressource à nouveau exploitable. D'autre part, elle bouscule le temps du chantier en créant une nouvelle phase de déconstruction. De plus, elle modifie quelque peu la pratique de l'architecte, un maillon important de la chaîne d'acteurs du réemploi. En effet, elle demande à ce dernier, en tant que prescripteur et concepteur d'intégrer le choix des matériaux bien en amont dans le processus de conception, et de ramener une part d'expérimentation dans sa pratique de manière à « *faire avec* » (Grégoire SAUREL, 2019) les ressources disponibles. Flexibilité et adaptation sont alors les maîtres mots d'un projet intégrant le réemploi.

A l'heure d'une prise de conscience grandissante autour des enjeux liés à la ville durable, le réemploi apparaît alors

---

1. Avant qu'un matériau ne soit commercialisé, des essais sont réalisés dans des laboratoires officiels et agréés à la demande des fabricants. A l'issu de ces tests, un procès verbal d'essai est établi. Il justifie les performances d'un ouvrage en matière de tenue mécanique, comportement au feu, isolation acoustique. Informations issues de : <https://www.placo.fr/Lexique/Proces-verbaux-d-essais-PV>

comme une pratique au fort potentiel. En effet, le potentiel de réutilisation des matériaux issus des démolitions est énorme et « *c'est de cette manière que nous créerons de nouvelles ressources et économiserons celles qui deviennent rares.* »<sup>2</sup> Bien qu'elle rencontre encore des obstacles qui freinent sa mise en œuvre, la pratique du réemploi, qui s'inscrit dans un modèle d'économie circulaire est actuellement en train d'émerger en France. En effet, on observe depuis quelques années, un certain engouement autour de celle-ci, qui attire de plus en plus les convoitises des professionnels du secteur. Certains acteurs ont même décidé d'en faire leur spécialité.

C'est le cas de l'association d'architecture expérimentale Bellastock, qui a fait du réemploi son engagement principal et qui s'est affirmée ces dernières années en tant que « *qu'acteur majeur du réemploi en France* ». (Margaux GUISLAIN, 2016) Aujourd'hui, elle n'est plus seule sur la question, et elle a toujours été accompagnée dans ses différents projets de maîtres d'ouvrage ou de partenaires engagés. De par son rôle de pionnière sur la pratique, de par son investissement et l'engagement donc elle fait preuve dans le développement de celle-ci, il est alors apparu intéressant de faire de Bellastock le cas d'étude de ce travail de mémoire. De plus, l'association gérée par des architectes de formation, a fait le choix de mettre la maîtrise d'œuvre, caractéristique du métier d'architecte de côté, pour sortir du cadre de compétence de celui-ci et aller explorer des pratiques en marge de cette mission initiale. Elle soulève ainsi de nombreux questionnements vis à vis du rôle de l'architecte, de ses missions, qu'il paraissait là aussi pertinent d'aller interroger.

---

2. Jean Louis MISSIKA, adjoint à la mairie de Paris et chargé en urbanisme et architecture dans CHOPPIN (Julien), DELON (Nicola), Encore Heureux Architectes, Matière grise : matériaux, réemploi, architecture. Paris : Pavillon de l'arsenal, 2014, 368 p.



Ainsi, à travers une analyse de Bellastock sous l'angle de sa production et de sa pratique professionnelle, nous chercherons ainsi à répondre à une problématique centrale :

Quelles conditions les protagonistes du réemploi fabriquent-ils pour faire émerger la filière du réemploi des matériaux de construction en France ? En quoi cela peut-il agir sur la transformation de la pratique de l'architecture et du métier d'architecte ?

Après avoir dressé un état des lieux de la pratique du réemploi en France dans une première partie, nous chercherons dans un second temps à comprendre les mécanismes et étapes de la construction d'une filière du réemploi appliquée au secteur du BTP. Il s'agira alors d'identifier la stratégie et les méthodes mises en place par Bellastock pour fabriquer des conditions favorables à l'émergence de cette pratique. Dans une troisième partie, nous interrogerons l'évolution de la structuration de Bellastock et les significations du choix d'un statut associatif. Nous tenterons alors de comprendre le rôle de l'association dans la mutation des modes d'exercice de la profession d'architecte et de la fabrication de la ville.

# 1.

## État de l'art de la pratique du réemploi des matériaux de construction en France

## 1.1. Une pratique qui a toujours accompagné l'histoire

### 1.1.1 Une pratique ancestrale et historiquement liée à l'acte de construire

Si la pratique du réemploi connaît aujourd'hui un nouvel engouement, c'est notamment parce qu'elle a réémergé dans un contexte qui lui était favorable. En effet, on perçoit, depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, des réactions de plus en plus importantes autour des enjeux liés à l'environnement. Le mouvement semble même avoir gagné en intensité ces dernières années, avec l'explosion d'une conscience dite écologique. Cette situation a entraîné le retour à des pratiques ancestrales aujourd'hui qualifiées d'alternatives comme le réemploi des matériaux. Nous revenons dans cette première partie sur cette pratique et ses éléments de contexte. Nous aborderons donc quelques données relatives à l'histoire de celle-ci pour ensuite parler du contexte dans lequel le réemploi a réémergé en France. Enfin, nous évoquerons l'engouement que cette pratique suscite dans le secteur de la construction.

Le réemploi a toujours existé et « *accompagné l'histoire humaine* » (Jean Marc HUYGEN, 2011) et ce dans tout domaine confondu. En effet, la pratique a toujours tenu une place importante dans l'histoire de la construction et ce jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, chaque démolition était l'occasion d'une vente de matériaux. Ils étaient alors rachetés par des entrepreneurs pour les lots les plus conséquents, et par des artisans ou des particuliers pour les plus petits lots. Cette matière déconstruite constituait une part importante des matériaux disponibles à cette époque et était essentielle pour irriguer une partie du secteur de la construction. Ces pratiques ont persisté jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, à cette époque, les pouvoirs publics devaient organiser un appel d'offre pour chaque chantier de démolition. Le plus offrant était retenu et devait payer pour intervenir en échange de récupérer tous les matériaux issus de la démolition. Cette pratique a continué pendant les deux guerres mondiales en France comme aux Etats-Unis, dans un contexte différent, puisque c'est avant tout le manque et la difficulté d'accès aux ressources qui a poussé à l'économie du réemploi.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, marquée par l'apparition de nouveaux matériaux suite à la révolution industrielle mais aussi le début des préoccupations hygiénistes et du capitalisme consumériste, la pratique du réemploi perd en réputation. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, c'est le déclin total, elle est bien souvent associée à la pauvreté et aux bidonvilles. Ce changement de situation va de pair avec l'évolution des considérations vis à vis des déchets qui dans

les mêmes années, sont considérés comme des résidus qui ne présentent plus aucun intérêt et dont on souhaite se débarrasser. Il en est de même pour le secteur de la construction où la pratique a persisté jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle avant que la situation change de manière assez radicale. Effectivement, c'est la démolition par explosif d'un grand ensemble de logement, première de ce type en juillet 1972 qui marque la fin de l'ère moderne. On est ainsi passé du modèle où le démolisseur devait payer pour intervenir à un modèle où c'est le démolisseur qui était payé pour intervenir et ce avec la consigne d'aller le plus vite possible. Dans ce second modèle, plus aucune ressource n'était valorisée, puisque l'ensemble partait à la benne. Plusieurs facteurs comme la mécanisation progressive du chantier et l'invention des explosifs en 1866, ou encore l'évolution des engins de démolition inspirés des véhicules militaires, peuvent expliquer ce changement de situation. De plus, cette époque est aussi celle de l'augmentation de la pression foncière et aussi du coût de la main d'œuvre. C'est donc dans ce contexte que les pouvoirs publics se sont peu à peu tournés vers des procédés de démolition par explosif pour lesquels la rapidité de l'intervention primait sur toutes autres conditions. Ainsi, les matériaux issus des démolitions ont cessé de circuler. (BILLIET Lionel, GHYOOT Michaël de Rotor, 2018)

### 1.1.2 Une pratique historiquement associée aux phénomènes des contre-cultures

Si le réemploi a toujours plus ou moins accompagné l'histoire en France, il a connu une période marquante aux États-Unis dans les années 1960's et 1970's. En effet, ces années voient la naissance de mouvements alimentés par des contestations du système capitaliste et militariste en place et de la société de consommation. C'est en réponse



Figure 1 - Implosion de la barre Debussy à la cité des 4000 à la Courneuve en 1986

à cela, que certains se sont tournés vers des pratiques alternatives pour explorer de nouvelles manières d'habiter et de construire, en utilisant notamment des matériaux de récupération comme les tôles ou le métal glané.

La communauté de Drop City, dans le Colorado, formée d'artistes et d'écrivains dans les années 1960's s'est particulièrement illustrée sur la question. C'est sur ce territoire d'expérimentation privilégié, qu'ont été édifiées des constructions conçues à partir de structures de dômes géodésiques et de matériaux de récupération. Drop City fut rapidement populaire dans le pays et même au-delà des frontières, attirant architectes et journalistes, et faisant l'objet de nombreuses visites et publications. Elle inspira notamment l'architecte Mike Reynolds qui a dédié sa carrière à ces démarches. En effet, il est l'auteur de maisons réalisées en pneus et canettes d'aluminium, des constructions qui accompagnaient aussi l'exploration de



Figure 2 - Construction inspirée des dômes géodésiques, réalisée à partir de carrosseries de voiture récupérées, à Drop city

nouvelles manières d'être autonome en énergie et en eau. A la suite, la pratique a pris plus d'ampleur et plus particulièrement en Californie, qui fut une région pionnière en la matière au début des années 1970's. L'association Ecology Center formée par des citoyens animés d'un esprit progressiste et scientifique, créé dans ces années-là à San Francisco, a joué un rôle important. En militant et en assurant la promotion des démarches de recyclage et de réemploi, elle a participé à faire évoluer les réglementations vis à vis des deux pratiques. C'est dans ce contexte, que le réemploi s'est développé, et s'est étendu au-delà de la Californie pour commencer à devenir une filière structurée. Cette époque voit aussi naître le métier de déconstructeur qui accompagne la pratique du réemploi. Ainsi, les États-Unis ont grandement aidé au développement du réemploi, et ont favorisé sa sortie de la marginalité.

A ce moment, en France, l'heure est à l'utilisation en masse

du béton. En effet, les premières expérimentations de construction en matériaux de récupérations arriveront bien plus tard. A la fin du XX<sup>ème</sup>, Patrick Bouchain est l'un des premiers architectes à se saisir de la question, avec l'utilisation de matériaux de réemploi pour la réhabilitation des usines LU en un lieu culturel à Nantes. Cependant, il reste un cas isolé, et l'objectif à ce moment est plutôt à l'expérimentation des procédés de démolition par explosif.<sup>3</sup>

## 1.2. Un contexte favorable à la réémergence du réemploi en France

### 1.2.1 Une remise en cause du modèle économique capitaliste

Depuis quelques années, nous faisons face à un mouvement de remise en question du système capitaliste, désormais jugé insoutenable aux yeux d'une partie de la population. Yannick ROUDAUT, maître conférencier, spécialiste des marchés économiques va dans ce sens. Il interrogeait déjà le modèle économique capitaliste dans une conférence donnée en 2014. (Yannick ROUDAUT, 2014) Ce système basé sur l'économie pétrolière, la surconsommation, le mythe de la croissance et des ressources infinies a d'un part conduit à un épuisement des ressources. En effet, le schéma du tout jetable suivi depuis l'après-guerre a entraîné une grave crise de la matière. La quantité de ressources encore disponibles sur la planète Terre est aujourd'hui estimée à 20 %. D'autre part, nous faisons face à des facteurs d'effondrement comme le dérèglement climatique qui

3. Informations tirées de 2 références :

- GUISLAIN (Margaux), Réemploi de matériaux, dossier AMC, mars 2016, n°249, p. 63-68.

- MANIAQUE (Caroline), Le cas américain : de la contre-culture au green-buisness. In : Matière grise, Pavillon de l'Arsenal, Paris, 2014, p97-104.

laissent à penser que ce modèle n'est plus soutenable. Nous sommes alors entrés dans l'anthropocène, une ère dans laquelle l'homme est désormais en capacité de détruire sa propre espèce et sa planète. L'ensemble des constats posés par Yannick ROUDAUT l'amène à l'hypothèse de la fin d'un monde, et au début d'un nouveau monde. Dans ce sens, la période dans laquelle nous nous situons actuellement devient une période charnière, où la population est appelée à relever un défi de taille : celui de faire cohabiter 7 milliards d'individus avec seulement 20 % de ressources.

« Oui, il faut vraiment se mettre face au problème d'épuisement des ressources, de gestion des déchets qui sont conséquents. » (Mathilde BILLET, Bellastock, entretien oct 2018)

Dans cette conférence, le maître en économie et finance évoquait déjà des changements engagés en réaction à cette remise en question, en abordant des idées qui entrent encore tout à fait en résonance avec ce qu'il se passe actuellement. L'économie du sens, l'économie de priorité, le souhait de faire primer l'intérêt collectif avant l'intérêt individuel, le collaboratif sont autant de thématiques que Yannick ROUDAUT abordait déjà il y a 5 ans. Cela reste des mouvements qui ne touchent pas toute la population encore aujourd'hui, mais qui semblent tout de même gagner du terrain. Il identifiait déjà également la jeune génération (la génération Y, c'est à dire les personnes nées entre 1980 et 2000) comme celle qui était portée vers ce qu'il qualifie de nouveau monde. Aujourd'hui, on observe que la prise de conscience semble majoritairement venir des jeunes, qui se considèrent plus menacés que les générations précédentes. En effet, les actualités de ce début d'année 2019 témoignent de ce soulèvement des jeunes autour des nouvelles préoccupations pour le dérèglement climatique par exemple. Cependant, des changements plus profonds ne pourront se faire sans une prise de conscience collective mais aussi une acceptation du changement.

### 1.2.2 Entre prise de conscience des enjeux liés à la ville durable et injonction politique

Depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle et les premiers désastres environnementaux, c'est le début d'une prise de conscience autour du constat que « la terre n'est pas capable d'absorber toutes les pollutions humaines et fournir les ressources d'une croissance infinie. » (Jean Marc HUYGEN, 2011) Cela a fait apparaître de nouvelles préoccupations pour l'environnement avec l'apparition des notions comme celle de développement durable définie dans le Rapport Brundtland de 1987. Cependant, on assiste depuis quelques années à une montée en puissance des préoccupations écologiques et à une mobilisation de plus en plus forte d'une part de la population à propos des enjeux environnementaux. En effet, c'est l'émergence de ce qu'on pourrait qualifier de conscience écologique. Sur



Figure 3 - Mobilisation pour le climat en avril 2019, à Montpellier. Photo prise par Sylvain THOMAS

fond de pression sociale, chacun, à son échelle est poussé à remettre en question ses modes de consommations et ses convictions. C'est également dans ce contexte, que chaque secteur est invité à re questionner ses pratiques et méthodes et notamment celui des bâtiments et travaux publics. Effectivement, en France, ce secteur génère à lui seul 227.5 millions de tonnes de déchets par an, soit 80% de la production totale et devient alors une cible prioritaire.<sup>4</sup> C'est pourquoi, des mesures politiques Françaises et Européennes ont été prises ces dernières années et notamment via la Directive du parlement européen 2008/98 CE qui impose d'ici à 2020, la valorisation de 70% des déchets du secteur du BTP. En effet, la situation commence aussi à évoluer du côté juridique et législatif. Le gouvernement Français, est d'une part appelé à mettre en place de nouvelles réglementations pour répondre aux enjeux environnementaux et d'autre part à faire évoluer sa législation pour s'adapter aux réglementations et directives européennes.

*« Il faut savoir que le contexte réglementaire aujourd'hui, national et européen tend vraiment à la réduction des déchets et donc il pénalise la maîtrise d'ouvrage si elle produit trop de déchets, donc en fait la maîtrise d'ouvrage elle n'a plus trop le choix. » (Mathilde BILLET, Bellastock, entretien octobre 2018)*

Cette injonction à la prise en compte des consommations des bâtiments, comme à la gestion des ressources et des déchets sera d'autant plus forte avec la RT2020, actuellement en cours d'élaboration. Il semblerait que celle-ci impose une analyse du cycle de vie complet du bâtiment, c'est à dire de l'extraction des matières premières composant les matériaux utilisés pour construire le bâtiment, à sa fin de vie. La prise en compte de ces deux paramètres permettra

4. Chiffres Soes 2014 [en ligne] disponible sur <http://www.uned.fr/wp-content/uploads/2017-enquete-dechets-datalab-essentiel-96-btp-mars2017-b.pdf>

de calculer l'empreinte carbone d'une construction et on peut imaginer que des restrictions soient appliquées à propos de ce chiffre.<sup>5</sup> Cette nouvelle règle va d'une part imposer aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre d'être plus attentifs aux matériaux utilisés mais devrait aussi favoriser les démarches d'éco-conception. De plus, on peut espérer que cette situation incite à l'utilisation de matériaux bio-sourcés, ou encore de matériaux de réemploi, car les réglementations représentent des leviers d'action essentiels pour favoriser ce type de pratique.

### 1.2.3 L'émergence de nouvelles pratiques intégrées dans un nouveau modèle : l'économie circulaire

Ce contexte favorise le retour à des pratiques ancestrales comme l'utilisation de matériaux bio-sourcés qui ont toujours accompagné l'histoire de la construction, à l'image du bois et de la terre par exemple. Il en va de même pour le réemploi des matériaux de construction. Effectivement, « après ne s'être jamais posé la question de la quantité de matière rejetée pendant des années, avec l'épuisement des ressources d'un côté, et la trop importante quantité de déchets générée de l'autre, l'heure est la prise de conscience du besoin de réinventer notre rapport à la matière et à la construction. » (Encore Heureux, 2014) A l'heure d'une prise de conscience des enjeux liés à la ville durable, et d'une injonction politique à la gestion des déchets, la pratique du réemploi apparaît donc sous un nouveau jour. Effectivement, elle pourrait devenir l'affaire de tous, permettant à la fois une économie de matière déjà transformée, une sauvegarde environnementale, un gage de cohésion sociale, une richesse territoriale, globale et

5. Informations issues d'une personne du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) lors de la journée Réemploi à l'ensa Grenoble, 22 mars 2019 ; et dans l'entretien avec Chloé SAINT MARTIN, de l'ADEME, 8 Avril 2019.

planétaire. (Jean Marc HUYGEN, 2011)

Quelques décennies après les Etats-Unis, la pratique commence alors à réémerger en France. Il est difficile de dater cela, mais on peut l'estimer à 2011-2012, lorsque les premiers événements sont organisés, les premiers ouvrages sont publiés, et les premiers appels d'offre incluant des lots réemploi sortent. La pratique est plus particulièrement soutenue par des collectifs et associations d'architecture. En effet, il y a d'abord eu le collectif Encore Heureux, avec L'exposition Matière Grise organisée au Pavillon de l'Arsenal à Paris en 2014<sup>6</sup> de laquelle est issu l'ouvrage Matière Grise et à la suite, la réalisation du Pavillon Circulaire à Paris.<sup>7</sup> L'association Bellastock a emprunté le même chemin en se saisissant de cette pratique à peu près au même moment (elle remporte un appel d'offre concernant le réemploi en 2012, et un second en 2014). Ces deux collectifs font partie d'une même mouvance de praticiens qui affirment une posture critique vis à vis de la production de la ville. Ils ont alors organisé leurs pratiques autour d'un engagement pour d'autres manières de penser l'architecture et le métier d'architecte. En ce sens, un parallèle est possible entre la situation américaine des années 70's / 80's et celle de la France autour de 2011-2012.

Ce contexte a également fait naître de nouveaux modèles économiques. C'est le cas de l'économie circulaire qui émerge depuis quelques années comme une alternative au modèle capitaliste.

6. L'exposition Matière grise était dédiée à la pratique du Réemploi, et avait pour objet de présenter des projets réalisés à partir de matériaux de réemploi. Son objectif étant de démontrer les potentialités de la pratique sans pour autant cacher les freins qui s'opposaient à son développement à cette époque.

7. Il s'agit d'une architecture éphémère réalisée devant le parvis de l'hôtel de Ville de Paris, à l'occasion de la COP21, par Encore Heureux, en 2014. Il a été conçu à 80 % à partir de matériaux de réemploi dont des portes, réemployés pour constituer la façade du bâtiment.



Figure 4 - Photographie du Pavillon circulaire réalisé par Encore Heureux, 2014. Par Cyrus - CORNU

« Les travaux du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres organisations montrent que par la conjonction du développement démographique, de la croissance de la consommation dans les pays développés et de l'aspiration des pays émergents à un modèle de consommation similaire, le niveau de consommation des ressources naturelles sera inacceptable avant la moitié de ce siècle. L'économie circulaire cible la gestion sobre et efficace des ressources. L'avenir va donc conduire à une mutation profonde des organisations (tant locales que mondiales) et des modes de vie. » (ADEME)

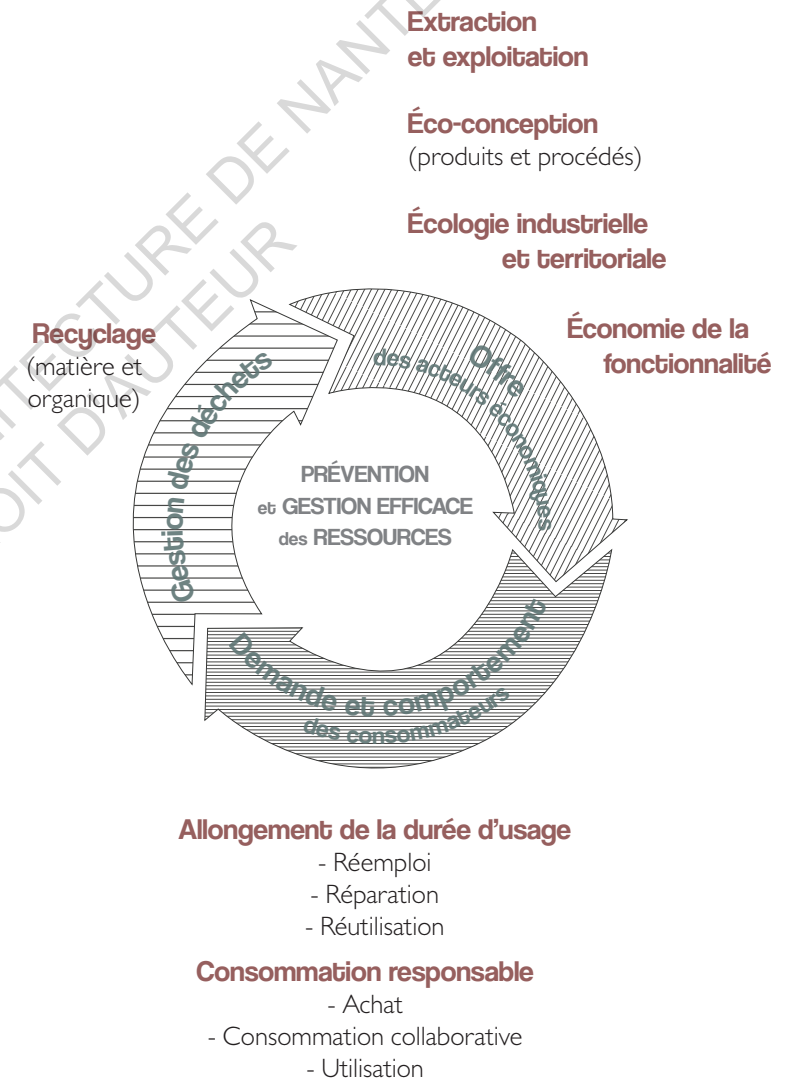
Son schéma s'intègre dans les enjeux de la transition écologique qui regroupe un ensemble de pratiques et principes gravitant autour d'objectifs comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'économie des ressources. L'économie circulaire y tient une place importante en tant que « système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation

des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement, tout en permettant le bien-être des individus. » (ADEME) Comme son nom l'indique, il vise alors à un fonctionnement circulaire, à l'opposé de l'organisation linéaire du modèle capitaliste. La pratique du réemploi s'intègre parfaitement dans ce modèle qui s'intéresse de manière plus générale la gestion des déchets. De plus, elle s'envisage plutôt à échelle locale, avec des flux de matériaux à l'échelle d'un territoire. C'est ce qu'on appelle le Métabolisme Urbain. Cette idée traite des flux d'énergies et de matière à l'échelle d'un territoire. L'étude du métabolisme urbain pourrait permettre d'identifier et caractériser les flux de matières en œuvre de manière à pouvoir déceler de potentielles pistes de dématérialisation. (Sabine BARLES, 2014)

« L'économie circulaire relocalise l'économie et les circuits de matériaux parce que forcément, les matériaux de réemploi, ils ne vont pas beaucoup voyager. L'intérêt c'est de les consommer localement et ça crée aussi de l'emploi, voilà, l'objectif il est là. » (Chloé Saint Martin, ADEME, entretien avril 2019)

#### 1.2.4 Les prémices de la construction de filières réemploi en France

Toutefois, la filière est encore naissante en France et fait toujours face à de nombreuses incertitudes, des confusions et des obstacles. En effet, « on avance encore dans le brouillard, non pas parce que les connaissances techniques ne sont pas au rendez-vous, mais parce que l'environnement n'y est pas favorable : trop de normes, trop de peurs, trop d'inconnues, trop peu d'infrastructures. » (Margaux GUISLAIN, 2016)  
 Les freins sont nombreux, et il est difficile de dresser un tableau complet de la situation, mais pour en évoquer quelques-uns, nous pouvons d'abord parler des freins techniques. La filière souffre en effet d'un manque de



**7 piliers**  
**3 domaines**

Figure 5 - Schéma du modèle d'économie circulaire



structuration. Les acteurs autant que les enjeux et les échelles sont difficiles à identifier et les réseaux sont encore peu construits. Il reste compliqué de savoir vers qui se tourner lorsque l'on souhaite travailler avec le réemploi. Cependant, c'est tout l'objet du projet Européen FCBRE lancé en 2018 (Facilitating the Circulation of Reclaimed Building Elements.) remporté en partie par Rotor.<sup>8</sup> Un des objectifs de celui-ci étant de valoriser les démarches de réemploi en Europe en identifiant les acteurs déjà actifs sur la question.

Ensuite, il existe des obstacles législatifs et réglementaires. En effet, la pratique manque d'une législation plus précise à son égard, mais le plus problématique reste l'absence de certifications pour les matériaux de réemploi, excepté les erreurs de commande, qui ne peuvent alors pas offrir de garanties aux assureurs et aux maîtres d'ouvrage. A ce sujet, la complexité de la législation française n'aide pas car « *L'architecture est, d'entre tous, l'art le plus encadré de normes, qu'elles soient techniques (les règles de construction), théoriques (les règles de conception du projet) ou proprement juridiques (le Code de l'urbanisme, les règles de sécurité, sans oublier les normes environnementales, etc.). Aucun art ne connaît un tel encadrement, ni dans l'organisation de sa réalisation, ni dans sa conception, ni plus encore dans sa responsabilité juridique et sociale.* » (Isabelle CHESNEAU, 2018) Cependant, là aussi, des groupes de travail, dont le CSTB et l'ADEME font également partie, se penchent sur des solutions comme des fiches techniques validées par les bureaux de contrôle, indiquant par exemple des règles de mise en œuvre des matériaux de réemploi.

La pratique est aussi victime d'un manque de référentiel et de projets manifestes qui puissent démontrer ses potentialités à l'échelle de l'architecture dite conventionnelle.

8. Rotor est collectif d'architectes Belge qui a aussi fait du réemploi sa spécialité

Effectivement, la majorité des expérimentations restent des projets d'architecture éphémères qui ne sont pas suffisants pour apporter de véritables retours d'expériences. De plus, l'argument économique n'est pas encore assez fort pour pouvoir être mis en avant. Effectivement, l'heure est à l'équilibre entre l'utilisation de matériaux neufs ou de matériaux de réemploi. De plus, les coûts de déconstruction restent toujours plus élevés que les coûts de démolition, et pas encore compensés par des avantages fiscaux. Les grandes entreprises du secteur faisant pression, et tirant toujours les prix au plus bas, les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre se tournent souvent par facilité, vers ces dernières.

« *Il s'est avéré compliqué de mettre en œuvre le béton de seconde main dans la construction des immeubles. Nous nous sommes heurtés aux lobbies qui jouent sur la quête de performances techniques pour orienter maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage vers la filière du neuf.* » François Laurent, responsable de secteur de la SEM plaine commune développement, à propos de la mission réemploi confiée à Bellastock sur la friche des anciens entrepôts du printemps, dans l'article AMC de 2016, de Margaux GUIGUISLAIN (Margaux), Dossier « Réemploi de matériaux ». AMC, mars 2016, n°249, p. 63-68.

Au-delà des freins techniques et réglementaires, le réemploi fait surtout face à des freins culturels et psychologiques. Bien que la pratique semble faire consensus dans le secteur, lorsqu'il s'agit de monter des projets, il est rarement question de réemploi. Il reste difficile de parvenir à convaincre les acteurs pour qui gain de temps et d'argent sont souvent les motivations premières. « *On considère que le réemploi est une démarche vertueuse dans laquelle il faut s'engager et je pense que la responsabilité de nous, maîtres d'ouvrage c'est de participer à l'organisation de cette filière. Néanmoins, ce n'est pas sans questionnements, la première question qui nous vient à l'esprit lorsqu'on développe un projet, c'est de se préoccuper*

de sa maîtrise et notamment de ses coûts. »<sup>9</sup> De manière générale, cette situation ne favorise pas le développement de la pratique du réemploi et freine son ouverture à des projets plus conventionnels.

En comparaison avec la France, la Belgique est bien plus avancée sur la question. La taille du pays comme son histoire liée au réemploi depuis déjà plusieurs décennies (notamment avec les briques, disponibles en quantité importante dans le pays) ont favorisé le développement de cette pratique. Effectivement, elle est bien plus ancrée dans la culture Belge et de ce fait de nombreux acteurs sont déjà mobilisés sur la question. De plus, Rotor, participe grandement à la construction d'une filière organisée et dotée d'entreprises spécialisées aujourd'hui capables d'assurer la collecte et la redistribution des matériaux sur le territoire.

### 1.3. Une pratique au succès grandissant

#### 1.3.1 Des acteurs qui ont fait le choix de l'engagement en faveur du réemploi

Malgré tout, la pratique du réemploi gagne peu à peu du terrain en France. Des acteurs ont fait le choix de l'engagement en faveur de celle-ci pour d'une part lever les freins qui s'opposent à son développement, d'autre part, pour développer des connaissances techniques autour de celle-ci et enfin de la rendre visible. C'est le cas de l'association parisienne Bellastock, créé par de jeunes diplômés de l'école d'architecture de Paris-Belleville. En 2012, la structure entre en contact avec le réemploi. C'est

9. LETAILLEUR (Edouard) de Altarea Cogedim, promoteur immobilier, lors de la session radio Georges n°2 au pavillon de l'Arsenal, Paris, oct 2018.

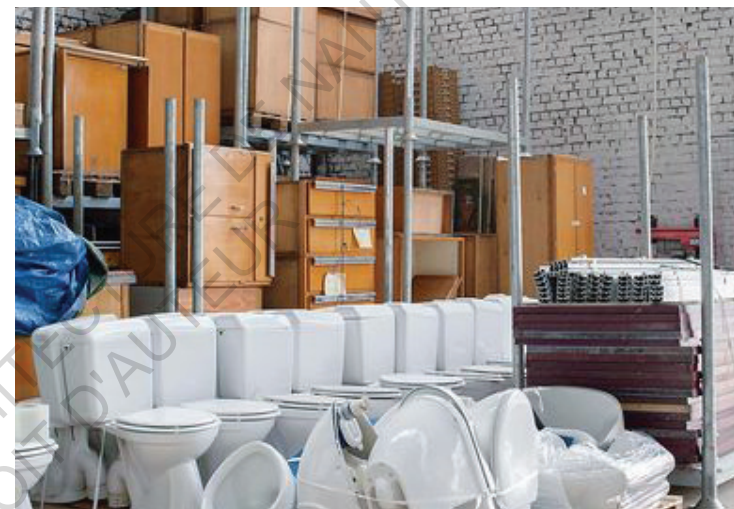


Figure 6 - Entrepôts de Rotor Déconstruction à Bruxelles. Par Arne BAERT

notamment l'appel d'offre de l'ADEME sur les déchets du BTP remporté par l'association en 2012 qui marque le point de départ d'une recherche sur le réemploi. Bellastock s'est ensuite structurée autour de cette pratique autour de laquelle elle a développé une expertise pionnière en France. Bien qu'elle ne soit plus seule sur la question aujourd'hui, l'association a joué et joue un rôle essentiel dans l'émergence de cette pratique en France et s'affirme aujourd'hui comme spécialiste du réemploi.

Cependant, si Bellastock a été en capacité d'avancer sur la thématique, c'est avant tout grâce à l'appui de partenaires précieux. Elle a d'une part pu compter sur le soutien de l'ADEME, l'agence de l'environnement et de la maîtrise des énergies. Cet organisme porte l'objectif d'une transition écologique, et a pour rôle d'impulser de nouvelles pratiques en lien à cette thématique. Elle apporte ainsi une aide technique et financière à tous les porteurs de projet suite à

des appels d'offre ou des appels à manifestation d'intérêt.<sup>10</sup> De plus, Bellastock a souvent été appuyée par le CSTB, le centre scientifique et technique du bâtiment, sur les analyses économiques dans ses recherches. Celui-ci œuvre pour le développement de connaissances scientifiques et techniques du secteur du bâtiment, en accompagnant les acteurs dans leurs projets d'innovation.<sup>11</sup>

Enfin, sans le soutien de maîtrises d'ouvrage engagées, les projets auxquels Bellastock a participé n'auraient pas pu se faire, car le maître d'ouvrage reste le principal décisionnaire. A plusieurs reprises, Bellastock a alors su convaincre et entraîner avec elle des maîtrises d'ouvrage qui ont accepté de marcher à ses côtés.

*« Aujourd'hui on travaille principalement avec des maîtrises d'ouvrage qui veulent faire du réemploi. Si la maîtrise d'ouvrage ne veut pas faire de réemploi, elle a tout ce qu'il faut pour ne pas en faire, donc nous, on n'a pas notre place. Après il y a des maîtrises d'ouvrage qui sont plus audacieuses que d'autres et qui vont prendre le risque de se lancer. »*  
(Mathilde BILLET, Bellastock, entretien octobre 2018)

Cet engagement en faveur du réemploi se poursuit au-delà des frontières Françaises. La pratique existe déjà dans d'autres pays, et plus particulièrement en Belgique, où le collectif Rotor est présent. Pour renforcer un peu plus l'ancrage européen du réemploi, un appel à projet sur la question a également été lancé en 2018. Ce programme de recherche sur 3 ans, remporté par le collectif Rotor et d'autres partenaires dont Bellastock et le CSTB, vise d'une part à identifier les acteurs déjà actifs sur la pratique mais aussi de s'attaquer aux freins s'opposant au réemploi.

<sup>10</sup>. Entretien avec Chloé SAINT MARTIN de l'ADEME Normandie, avril 2019 et site internet de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/>

<sup>11</sup>. Informations issues du site internet du CSTB : <http://www.cstb.fr/fr/>

### I.3.2 Une pratique qui suscite l'engouement

La pratique du réemploi profite aussi d'un contexte qui lui est favorable. En effet, le contexte de montée en puissance des préoccupations écologiques, a créé un nouvel engouement pour la pratique du réemploi. Ces dernières années, elle a notamment fait l'objet de plusieurs publications dans des revues d'architecture. De nombreux acteurs participent, en effet, à faire exister le plus possible cette pratique qui rencontre pourtant beaucoup de difficultés à se faire une place dans le secteur de la construction. Les événements traitant du sujet sont de plus en plus nombreux. En effet, on a commencé à parler véritablement de réemploi, autour de 2012/2014, avec des événements manifestes comme l'exposition Matière grise et son catalogue en 2014 et la réalisation du Pavillon Circulaire par Encore Heureux la même année. Depuis, la pratique connaît un succès grandissant, et ce plutôt auprès des étudiants. On observe, en effet, une hausse du nombre de sujet de mémoires, de projets, ou d'études sur la thématique du réemploi.

De même, de plus en plus de maîtres d'ouvrage font également le choix de se tourner vers cette pratique, motivées par diverses raisons, économiques, liées à un engagement personnel, ou relatives à des questions d'images. Effectivement, de nombreuses représentations se cachent derrière la pratique du réemploi dont le côté vertueux est souvent mis en avant. Par ailleurs, cela permet à quelques filières de réemploi de se structurer à échelle régionale. C'est notamment le cas en région Normandie, où Chloé SAINT MARTIN, de l'ADEME interrogée en avril 2019, racontait que 3 projets intégrant la pratique du réemploi allaient démarrer prochainement dans cette région. La région Parisienne est également active sur la question. En effet, Bellastock a joué un rôle important dans l'ancrage du réemploi sur ce territoire qui est son lieu

d'intervention principal. Elle a pu y mener de nombreux projets et intervient notamment sur la reconversion des entrepôts du Printemps en un écoquartier sur l'île Saint Denis depuis 2012. Celui-ci a été essentiel puisqu'il a agi comme un projet manifeste donnant lieu, par la suite, à d'autres interventions comme celle de la Caserne militaire Mellinet à Nantes. Sur celui-ci, Bellastock a été intégrée à la maîtrise d'œuvre pour apporter son expertise sur la déconstruction d'une partie des anciens casernements militaires. En intégrant cette pratique, l'ensemble de ces projets assurent la diffusion de la pratique du réemploi, démontrent ses potentialités et amorcent la création de réseaux à l'échelle territoriale.<sup>12</sup>

## 2.

**Bellastock : une évolution  
marquée par les étapes du  
cheminement vers l'émergence  
du réemploi en France**

---

<sup>12</sup>. Entretien avec Chloé SAINT MARTIN de l'ADEME Normandie, avril 2019.

## 2.1. Histoire d'une association créée pour porter un festival étudiant

### 2.1.1 2006, la création d'une association étudiante qui accompagne une première prise de conscience

C'est en 2006 qu'un petit groupe d'étudiants en licence à l'école d'architecture de Paris-Belleville, décide de créer une association étudiante. A l'époque, Antoine AUBINAIS, Grégoire SAUREL et Baptiste FURIC sont avant tout motivés par l'envie d'expérimenter la matière, aspect de la pratique auquel ils estimaient ne pas être assez confrontés durant leurs études. C'est pourquoi ils montent le festival Bellastock dont ils organisent la première édition à l'été 2006. Il s'agit d'un festival d'architecture expérimentale à destination des étudiants dont l'objectif est de concevoir, construire, habiter, exposer puis déconstruire une ville éphémère sur le temps de quelques jours.

C'est dans les années 2011-2012 que la pratique ancestrale du réemploi réapparaît en France. A ce moment, l'association Bellastock, déjà animée depuis ses débuts par la question du cycle de la matière, est pour la première fois en contact avec cette pratique, qu'elle approche de manière expérimentale. Au gré des opportunités pressenties, des appels à projets remportés et des rencontres, Bellastock s'est ensuite structurée et s'est peu à peu recentrée autour du réemploi. Au fil du temps, des connaissances et savoirs développés, elle a alors acquis une expertise du réemploi qui lui a permis d'évoluer pour se professionnaliser. Aujourd'hui, elle s'affirme en tant que spécialiste du réemploi en France. En cela, elle participe à faire connaître la pratique, à développer des outils et méthodes, et joue alors un rôle majeur dans l'émergence du réemploi sur le territoire Français. Nous revenons dans cette seconde partie sur les grands événements qui ont ponctué l'évolution de la pratique de Bellastock, qui après analyse, peuvent être assimilés aux grandes étapes d'un cheminement vers l'émergence du réemploi en France.



Figure 7 - Photo prise lors du festival Play mobile organisé par Bellastock à l'été 2015 à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) Photo prise par Alexis Leclercq

« Mais en fait ça fait longtemps, l'association, à l'origine, ils trouvaient qu'on pratiquait pas assez en école, donc ils ont monté le festival pour faire à l'échelle 1, pour tester la matière, c'était ça le tout début de Bellastock, et en fait il y a toujours eu cette histoire de cycle de la matière qui est au cœur de la manière de faire la collaboration. »  
(Mathilde BILLET, Bellastock, entretien octobre 2018)

Pour cette première édition, les étudiants achètent des matériaux neufs auprès de grands fournisseurs, qui constituent la matière première du festival. Cependant, à l'issu de la déconstruction des structures, ils se retrouvent avec une quantité importante de matière sur les bras. N'ayant pas anticipé ce moment, ils sont pris au dépourvu face à un stock de matériaux potentiellement réutilisables. C'est le début d'une prise de conscience et le point de départ d'une réflexion sur la gestion des ressources et le cycle de la matière. À partir de ce moment, et suite à une première édition réussie, le petit noyau d'étudiants décide de poursuivre l'aventure, en tenant compte de cette dimension, qui deviendra même une composante majeure du festival. Ils réalisent également que cet événement, et toute l'énergie qu'il génère en un laps de temps réduit peut faire naître des réflexions et ainsi devenir le berceau de projets à plus long terme. C'est ainsi que l'histoire de Bellastock a démarré : suite à des premiers questionnements sur le cycle de la matière, d'abord traduits par des réflexions menées dans le cadre du festival Bellastock.<sup>13</sup>

### 2.1.2 Après le diplôme, la création de l'association Bellastock

En 2010, les membres de l'association étudiante, fraîchement diplômés d'état en architecture décident de poursuivre l'aventure et les engagements pris pendant

13. Entretien avec Grégoire SAUREL de Bellastock, mars 2019.

leurs études via le festival, en créant une structure indépendante : l'association Bellastock. Pour cela, ils conservent le statut d'association de loi 1901 qui est le plus apte à porter le festival annuel. Ils restent aussi en lien avec l'école d'architecture de Paris-Belleville, qui les soutient dans leur démarche et leur offre la possibilité d'occuper une salle dans ses locaux. Les débuts de Bellastock ont entièrement été dédiés à l'organisation du festival qui est resté leur activité principale pendant quelques années. De plus, celui-ci a toujours été majoritairement adressé aux étudiants, un public facilement atteignable pour les jeunes diplômés installés dans leur ancienne école. Son organisation est aussi toujours restée proche de celle-ci.

C'est donc à travers cet événement que la structure s'est d'abord fait connaître, et a bâti son image de marque. Cette première image a aussi été associée à l'école de Paris-Belleville qui est restée le nid de l'association pendant plusieurs années. Ainsi, elle a pu, au départ, tirer parti de la notoriété et du réseau de l'établissement, mais aussi de sa proximité avec le monde des études et des étudiants pour se faire connaître. D'autre part, l'école a aussi pu bénéficier de la présence de Bellastock, dont le nom a souvent été associé à celui de l'établissement. Alors, l'association s'est rapidement fait une petite notoriété auprès des étudiants et des écoles d'architecture.<sup>14</sup>

## 2.2 2012-2013, le premier tournant pour Bellastock

### 2.2.1 Une première approche expérimentale du réemploi amorcée via le cas d'étude des entrepôts du printemps sur l'île Saint Denis

C'est en 2012, alors qu'ils sont à la recherche d'un site sur

14. Entretien avec Grégoire SAUREL de Bellastock, mars 2019.



**Grégoire SAUREL**

*Bellastock- Paris*

**Formation ?** Cycle licence/master - ensa Paris-Belleville

**Diplôme ?** DE d'architecte (2010)

**Parcours ?** A la sortie de l'école, il crée avec d'autres étudiants l'association Bellastock, l'évolution d'une association étudiante créée 4 ans plus tôt. Dans les débuts de la structure, il travaille en parallèle pour des agences d'architecture sous un statut d'auto-entrepreneur. A partir de 2013, lorsque l'association commence à se développer, il devient salarié de Bellastock. Il est toujours resté dans l'association depuis.

**Contact avec le réemploi ?** L'histoire de Grégoire avec le réemploi est quasiment la même que celle de Bellastock avec le réemploi, car Grégoire est là depuis le début. Le premier contact s'est donc fait via le festival et la questions du cycle de la matière. Ensuite, cette réflexion s'est recentrée autour du réemploi dont Grégoire a aussi fait sa spécialité.

**Rôle dans la structure ?** Coordinateur de projet et responsable de l'expertise réemploi.

lequel organiser l'édition annuelle de leur festival dont la thématique choisie est le réemploi, que les membres de Bellastock découvrent la friche des anciens entrepôts du Printemps. Il s'agit d'un site fermé au public depuis 2001 comprenant plusieurs hangars dont la collectivité souhaite se débarrasser.

En effet, ce territoire est à l'époque aux prémices d'un grand projet urbain sur plus de 10 ans. Celui-ci prévoit la réalisation d'un éco quartier sur la friche, située à Plaine Commune en Seine-Saint-Denis. Cette opération urbaine pilotée par la Société d'économie mixte (SEM) Plaine commune développement<sup>15</sup>, implique la démolition des entrepôts du printemps. Lors de leur première visite, les jeunes diplômés voient en ces bâtiments désuets, un gisement potentiel de matière pour les futurs aménagements du quartier. Ils y perçoivent aussi l'opportunité d'explorer les questions liées à la gestion des déchets de chantier, et du réemploi des matériaux de construction. Le site représente donc une véritable aubaine pour l'association parisienne, qui saisit alors l'opportunité et présente un projet à la collectivité. Bellastock se montre d'abord intéressée pour les besoins du festival. Cependant, elle a déjà en tête, l'idée d'emmenner cette réflexion plus loin que l'événement.

La collectivité, favorable à l'idée d'une intervention dans ces entrepôts abandonnés depuis 10 ans, accepte de laisser Bellastock exploiter les lieux. Les membres débute alors une phase d'exploration des locaux, de diagnostic et de dépose des matériaux potentiellement réutilisables en vue de la préparation du festival. La démarche se veut alors expérimentale. En effet, c'est la première fois qu'ils ont accès à un gisement de matière aussi conséquent avec

<sup>15</sup>. La SEM plaine commune a été créé en 1991 par les communes de Saint Denis et Aubervilliers pour assurer le pilotage du grand projet urbain de la Plaine Saint Denis.

la possibilité de récupérer des éléments. Néanmoins, dépourvus de méthodes et d'expériences sur lesquelles se baser puisque la pratique est encore marginale, ils se laissent guider par leur intuition.

« Nous là notre approche elle a été expérimentale et elle s'est amorcée à partir d'un cas d'étude, d'une démolition [...] c'était empirique à ce moment là parce que tu vois même [...] le fait de pouvoir le considérer comme une ressource potentielle, c'est aussi parce que avec le festival on a pu le parcourir et déposer les matériaux, et le truc pratique du lieu et de la matière a été crucial et déclencheur dans la prise de conscience de ces sujets quoi. » (Grégoire SAUREL, Bellastock, entretien mars 2019)

Ils parviennent alors à récupérer un stock de matériaux qui constitue la matière première du festival organisé à l'été 2012 sur la friche. Cela leur permet aussi de se familiariser avec le territoire de Plaine Commune et ses acteurs, et ainsi d'amorcer un premier ancrage territorial.<sup>16</sup>



Figure 8 - Friche des entrepôts du printemps, sur l'île Saint Denis

### 2.2.2 L'appel d'offre de l'ADEME remporté : la formalisation de la réflexion sur le réemploi et de l'ancrage territorial à Plaine Commune

En 2012, l'ADEME lance un appel à projet sur les déchets du BTP auquel Bellastock décide de répondre. Pour cela, l'association propose d'approcher la question sous l'angle du réemploi des matériaux de construction, et ce à partir d'une étude des anciens entrepôts du printemps.

En effet, ce territoire représente une matière et un terrain d'expérimentation privilégié sur la question des déchets du BTP. En accord avec la collectivité, Bellastock présente alors le programme de recherche *REPAR#1, Le réemploi passerelle entre architecture et industrie*, basé sur le cas d'étude des entrepôts du printemps. Leur offre interpelle l'ADEME et c'est ainsi qu'ils remportent l'appel à projet et obtiennent des financements. Il s'agit, à travers ce programme, via un procédé de recherche-action,<sup>17</sup> d'étudier la phase amont du réemploi des matériaux de construction. Cela va notamment les conduire à expérimenter des méthodes de diagnostic et de dépose sur les entrepôts mais aussi d'effectuer le suivi du chantier de déconstruction dans l'optique de réemployer des matériaux. C'est aussi à ce moment, qu'ils ont débuté la construction de Actlab, un laboratoire du réemploi, imaginé comme une « résidence architecturale » (Grégoire SAUREL, 2019) et implanté sur la friche des entrepôts du printemps.

Cet événement constitue donc une étape majeure dans l'histoire de Bellastock. D'une part, elle va lui permettre de concrétiser un ancrage territorial à Plaine commune. De

<sup>17</sup>.Celui-ci vise à tester et expérimenter des procédés, pour ensuite voir ce qui est applicable à d'autres situations dans le but de tirer des outils et méthodes génériques.



plus, c'est le premier pas vers la professionnalisation pour l'association. Ce programme de recherche correspond à sa première intervention basée sur un cas d'étude réel avec des professionnels. Elle lui permet alors de commencer à s'inscrire dans un contexte professionnel.

*« C'est à ce moment-là aussi qu'on commence à construire actlab, et ça, c'était un peu comme une sorte de résidence, de performance scientifique quoi, une sorte de résidence mi artistique, mi scientifique, dans le sens où on cherchait à mettre au point des méthodes reproductibles et qui s'inscrivent dans un contexte professionnel à un moment donné, de projet, d'aménagement urbain, avec des entreprises, des contrats, différentes phases, différents types d'acteurs... et en même temps, le caractère un peu expérimental de s'inspirer par les matériaux. » (Grégoire SAUREL, Bellastock, entretien mars 2019)*

C'est aussi le début d'une structuration pour l'association. Effectivement, cet appel d'offre apporte une mission supplémentaire à Bellastock en plus d'une entrée d'argent considérable qui lui permettent de se structurer. En 2013, grâce à des subventions et des emplois-aidés, Bellastock intègre l'équivalent de 3 salariés à plein-temps. Enfin, cette étape marque également la formalisation de leur réflexion et de leur engagement en faveur de la pratique du réemploi. A ce moment, en choisissant de répondre à l'appel d'offre de l'ADEME sous l'angle du réemploi, ils font un pari sur cette pratique émergente. Néanmoins, cela a été rendu possible grâce à l'engagement dont ont fait preuve les acteurs avec qui Bellastock a collaboré.

C'est ainsi que l'association s'engage dans le développement de la pratique du réemploi, et débute sa transition du monde étudiant au monde professionnel.<sup>18</sup>

18. Entretien avec Grégoire SAUREL de Bellastock, mars 2019.



Figure 9 - Photographie du laboratoire Actlab de Bellastock, basé sur l'île Saint Denis. Par Clément Guillaume

## 2.3 De l'image du collectif d'architecture à celle de spécialiste du réemploi

### 2.3.1 Du festival à d'autres champs d'activités, des étudiants aux professionnels

Les années 2012/2013 marquent alors un tournant important pour Bellastock. Au fil des années qui suivent ce premier appel à projet, l'association va se structurer, s'agrandir et pérenniser son activité autour du réemploi des matériaux. Suite à cela, Bellastock manifeste l'envie de sortir de l'image du collectif d'architecture à laquelle elle est associée. En effet, l'association souhaite se détacher de cette réputation qui peut renvoyer à une forme de marginalité, à un type d'architecture ou encore au temps des études et au monde des étudiants, et ce d'autant plus qu'ils occupent toujours les locaux de Paris-Belleville.

Pour cela, Bellastock va d'une part faire évoluer ses activités pour s'ouvrir à d'autres champs et notamment celui de la recherche. Effectivement, à la suite de REPAR#1 en 2012, cette activité va prendre de plus en plus de place dans la pratique de l'association jusqu'à devenir une branche à part entière de son activité. Cette tendance va ensuite se confirmer. Suite à la restitution de REPAR#1 en 2014 et après avoir remporté un second appel à projet de l'ADEME sur les déchets du BTP la même année, Bellastock lance le deuxième volet de REPAR. Il s'agit cette fois de travailler sur les freins au réemploi, via des réflexions menées en groupe de travail avec l'ADEME ou le CSTB par exemple. Il s'agit également d'étudier l'intégration du réemploi dans les projets d'architecture. Pour ce second programme de recherche, restitué en 2018, Bellastock s'est appuyée sur différents cas d'étude conduits en parallèle, comme celui de la Fabrique du clos Saint Lazare, un programme ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), à Stains sur lequel ils ont expérimenté le réemploi de voiles porteurs en béton. (Julie BENOIT, 2018)

*« C'est un peu le tournant professionnalisant quoi, et c'est là où on bascule de on organise chaque année à un festival à on développe des activités de recherche et d'expertise qui sont ne dépendent plus du festival et qui s'autonomisent. » (Grégoire SAUREL, Bellastock, entretien mars 2019)*

En parallèle, l'association va poursuivre le développement de nouvelles activités, et va notamment s'ouvrir à la formation et l'enseignement. De plus, elle continue d'organiser chaque année le festival, qu'elle a toujours souhaité conserver en tant qu'élément essentiel de son histoire. Cependant, plus les années passent et plus il tend à prendre de moins en moins d'importance. C'est pourquoi, elle a fait le choix de limiter le nombre de places en passant de 1000 à 500 inscrits. De plus, l'événement s'est lui aussi professionnalisé, attirant de plus en plus

de professionnels du côté des participants comme des organisateurs. Effectivement, au-delà d'une envie de sortir de l'image du collectif, il s'agit également pour Bellastock de se tourner et cibler le public des professionnels.

*« Alors c'est ça, en fait c'est un peu la transformation qui est en train de s'opérer depuis quelques années, à la base c'était vraiment le public principal et maintenant que c'est aussi l'équipe de Bellastock qui vieillit [...] ils trouvent aussi juste de s'orienter vers des gens plus professionnels [...] donc finalement voilà l'importance qui est donnée au public étudiant elle se réduit de plus en plus, pour donner plus de place aux pros. » (Clara BERGIA, entretien février 2019)*

En effet, l'engagement sur des projets de recherche et le développement d'une expertise du réemploi s'inscrivent aussi dans la volonté de se faire une place dans le monde professionnel et d'acquérir une reconnaissance auprès de ce public. De plus, après des années passées auprès des étudiants, public jugé conquis, ils ressentaient également le besoin de passer à autre chose. Ces envies ont été exprimées encore plus clairement début 2019, lorsque Bellastock a quitté l'école de Paris-Belleville pour aller s'installer dans d'autres locaux, et a ainsi affirmé son indépendance vis à vis de celle-ci.<sup>19</sup>

### 2.3.2 REPAR #1 et #2 : le développement d'une expertise du réemploi pionnière en France

REPAR#1 et REPAR#2, ont donc été des étapes majeures dans l'histoire de l'association. En effet, ils ont permis à Bellastock de s'engager sur la voie de la recherche, et à ses membres de développer et d'acquérir des connaissances sur la pratique pour d'abord se former eux-mêmes. Bellastock

<sup>19</sup>. Entretiens avec Mathilde BILLET, oct 2018, Clara BERGIA, fev 2019 et Grégoire SAUREL, mars 2019, de Bellastock.

a alors acquis une véritable expertise du réemploi. C'est notamment à partir de ce moment qu'elle a commencé à être sollicitée pour d'autres types de projets. En effet, ces activités ont ouvert la porte à de nouvelles commandes et notamment des missions de conseil auprès des maîtrises d'ouvrage et maîtrises d'œuvre. Alors, elle a pu mettre en application ses compétences. C'est ainsi que Bellastock a pu s'agrandir et que son activité a pu prospérer.

Aujourd'hui, cette expertise se déploie en plusieurs savoir-faire : celui du diagnostic déchet qui consiste à identifier les matériaux potentiellement réemployables sur des bâtiments et donc favoriser une déconstruction plutôt qu'une démolition. Ce premier se complète du diagnostic ressource. Il s'agit là, de flécher les matériaux récupérés vers de nouveaux domaines d'emploi, afin de connaître le processus de préparation dont les éléments auront besoin. Enfin, Bellastock peut assurer la fiabilisation du diagnostic ressource, c'est à dire la partie logistique qui comprend le stockage de la matière, son nettoyage et parfois sa préparation. Pour ce faire, ils prennent deux statuts différents : celui d'Assistant Maîtrise d'Ouvrage ou de Bureau d'étude Technique réemploi.

Aujourd'hui, le réemploi est devenu une pratique indissociable de leur pratique de l'architecture. Elle a été complétée au fil du temps par une seconde expertise occupant une place moins importante : le Métabolisme urbain, qui s'intéresse plutôt aux transformations à l'échelle des territoires.<sup>20</sup> Ces deux-là sont unies autour de la thématique du cycle de la matière et de principes fondamentaux auxquels les membres de l'association semblent attachés que sont : concevoir/construire à

20. Cette idée traite des flux d'énergies et de matière à l'échelle d'un territoire, qui sont «l'expression matérielle des interactions entre les sociétés et la biosphère». (BARLES (Sabine), Le métabolisme urbain. In : Matière grise, Pavillon de l'Arsenal, Paris, 2014, p41-46.)

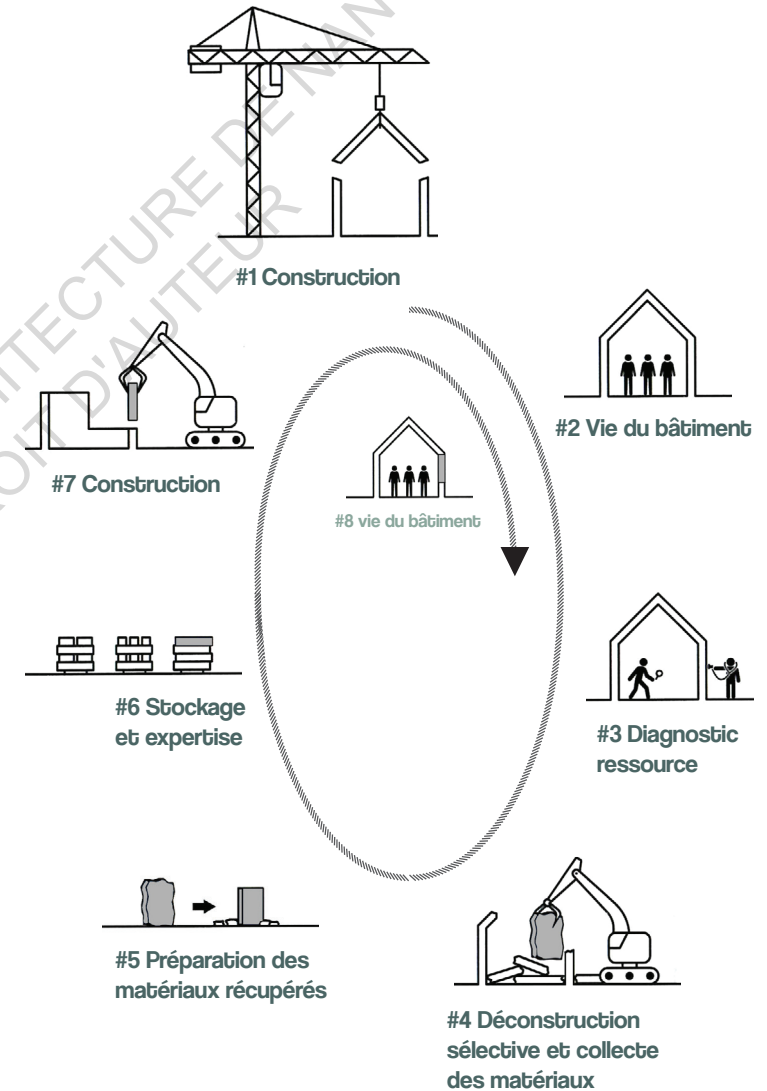


Figure 10 - Schéma des étapes du réemploi et du cycle que la pratique suppose

l'échelle 1/1 ; donner un rôle de médiateur à l'architecte ; développer une démarche collaborative ; travailler sur les cycles de la matière et favoriser une démarche pédagogique. (Clara BERGIA, 2018)

En parallèle, ces deux programmes de recherche ont joué un rôle essentiel dans le développement des connaissances autour de cette pratique. Cela a été d'autant plus marquant avec le second volet de REPAR. Pour celui-ci Bellastock, a produit un ouvrage dans lequel elle raconte la démarche mise en œuvre et livre des outils et méthodes. Ce document a fait l'objet d'une restitution spécifique en 2018 qui s'est déroulée sous la forme d'une conférence à laquelle ont été conviés plus de 200 acteurs du secteur. Il a également fait l'objet d'une diffusion exceptionnelle via l'ADEME et a été envoyé à de nombreux maîtres d'ouvrage, entreprises... De plus, en faisant le choix de laisser l'ouvrage en libre accès, Bellastock a donné la possibilité à tous les autres acteurs qui souhaitent travailler avec cette pratique de la comprendre, de s'outiller et de gagner en compétences. Enfin, à travers l'ouvrage, elle a aussi favorisé la diffusion de la pratique du réemploi.<sup>21</sup>

### 2.3.3 L'affirmation en tant qu'experts du réemploi et professionnels du secteur du bâtiment

L'association s'est alors peu à peu fait une place dans le champ de la production de connaissances et de savoirs de la pratique du réemploi. De plus, elle a acquis une expertise, qui lui offre plus de légitimité. Aujourd'hui, elle émerge peu à peu en tant qu'expert du réemploi dans le secteur de la construction. De ce fait, en tant que sachants, les membres de Bellastock sont tout à fait légitimes de faire valoir leurs compétences auprès des maîtres d'ouvrages

21. Entretiens avec Mathilde BILLET, oct 2018, Clara BERGIA, fev 2019 et Grégoire SAUREL, mars 2019 de Bellastock.

ou des architectes qui peuvent être de potentiels commanditaires pour eux. Ensuite, la diffusion de REPAR a également participé à rendre visible Bellastock, qui a pu se faire connaître et faire connaître ses activités à travers les deux projets de recherche. Cela l'a aussi aidé à faire évoluer son image de marque. Effectivement, Bellastock commence à sortir de l'image du collectif d'architecture organisant un festival à laquelle elle a longtemps été associée. En cela, elle a aussi pu gagner en reconnaissance dans le secteur de la construction. Effectivement, pour le groupe professionnel des architectes, l'estime des pairs joue un rôle central dans la constitution de la réputation. (Margaux DARRIEUS, 2016)

*« En diversifiant son champ d'action vers la production de savoirs, elle participe à la construction de son image de marque, de sa reconnaissance, et facilite donc son accès aux projets suivants. »  
« Une reconnaissance distinctive vis-à-vis de la production de pensée semble relever d'un choix stratégique. » (Margaux, DARRIEUS, 2016)*

Alors, en choisissant de s'ouvrir au champ de la recherche, Bellastock fait un choix qui s'avère être stratégique. En effet, la diversification des champs d'action vers la production de savoirs peut, pour les agences d'architecture être un moyen de gagner en reconnaissance. Cela peut aussi leur faciliter l'accès à la commande et aux futurs projets, car l'appui à des pôles de recherche valorise et apporte plus de crédibilité aux travaux d'une structure. C'est une tendance qui s'observe actuellement dans le champ de l'architecture et que Guy Tapie qualifie *« d'hybridation des compétences »*, c'est à dire l'ouverture et la capacité des architectes à aller vers d'autres territoires professionnels, et ainsi faire muter leurs compétences. Ce choix peut même s'avérer stratégique quand il s'agit de se faire connaître, développer et légitimer ses activités, et d'autant plus lorsque la pratique à laquelle on s'intéresse est encore marginale.

## 2.4 La stratégie de la diffusion de l'information, une stratégie au service de la médiatisation du réemploi

### 2.4.1 L'arrivée du chargé de communication dans l'équipe

La diffusion de l'information, qui correspond à une partie des activités liées à la communication a été un point particulièrement important dans la pratique de Bellastock. En effet, l'association a peu à peu pris conscience de l'importance de se faire connaître et de faire connaître ses activités pour se faire une place dans le secteur de la construction. A l'époque, ils réalisent également le rôle majeur que peut jouer la communication dans la sensibilisation des différents publics. Cette évolution témoigne également du tournant pris par l'association suite aux deux volets de REPAR. Elle peut alors être analysée comme un choix stratégique. De plus, elle s'inscrit dans l'objectif d'une professionnalisation, puisque l'enjeu était aussi de cibler le public des professionnels.

*«là par exemple, le gros cap qu'on a fait, même si ça a mis du temps à sortir, c'est juste de faire une plaquette sur la mission réemploi qui est à destination des professionnels qui vont être nos clients[...] de définir cette mission pour que les architectes, les maîtres d'ouvrage, pour qu'ils comprennent de quoi il s'agit, à quel moment ils peuvent faire appel à nous et pourquoi ils auraient intérêt à le faire. » (Quentin CHANSAVANG, Bellastock, entretien mars 2019)*

La première étape de cette évolution a été l'arrivée d'un nouveau chargé de communication au sein de l'équipe de Bellastock, qui a été accompagnée de la création d'un poste à plein-temps. En effet, en 2017, Quentin CHANSAVANG, un architecte formé et diplômé à l'école d'architecture de Grenoble obtient ce poste. Cette fonction existait déjà chez Bellastock depuis deux ans, cependant, la personne précédente s'occupait principalement de la communication



**Quentin CHANSAVANG**

*Bellastock- Paris*

**Formation ?** Cycle licence/master et DSA architecture de terre - ensa Grenoble

**Diplôme ?** DE d'architecte (2009) et DSA (2012)

**Parcours ?** Pendant ses études, il accumule plusieurs expériences en agence. Ensuite, il a l'occasion de travailler à deux reprises avant et après son DSA architecture de terre, sur le solar decathlon europe avec l'ensa Grenoble sur lequel il devient responsable de la communication numérique. C'est son premier poste lié à la communication. A la suite, il enchaîne plusieurs contrats dans des agences d'architecture. Il entre chez Bellastock en 2017 et continue en parallèle quelques activités personnelles liées à l'architecture. Depuis 2010, il est aussi enseignant à l'école d'architecture de Grenoble.

**Contact avec le réemploi ?** Via son DSA architecture de terre, il développe une sensibilité pour les questions touchant la matière. Il découvre un peu plus la pratique du réemploi en entrant chez Bellastock.

**Rôle dans la structure ?** Chargé de communication.

du festival, et travaillait à mi-temps. De plus, le principal public ciblé était celui des étudiants. De ce fait, le public des professionnels était encore à conquérir à l'arrivée de Quentin. Il est donc parti des éléments déjà mis en place et a travaillé à développer d'autres manières de communiquer. Il s'agissait aussi, à son arrivée, de clarifier les différentes activités de Bellastock, pour mettre en avant ses expertises auprès des professionnels.<sup>22</sup>

#### 2.4.2 Une stratégie de communication à deux niveaux

La communication est un domaine large qui comprend un panel d'actions varié. Le rôle de Quentin est alors autant de communiquer sur les actualités de l'association sur les réseaux sociaux, que de gérer les relations presse ou encore de créer des plaquettes expliquant les activités de Bellastock. Comme il me l'expliquait lors de notre entretien, la communication qu'ils mettent en application depuis 2 ans, se joue à deux niveaux.

Il y a d'abord la communication dite « économique » qui est à destination des clients potentiels et qui vise à faire connaître l'association auprès de ce public. Son objectif est de présenter clairement les activités et les expertises de Bellastock pour que les professionnels comprennent rapidement les services qu'elle propose, et ce pour accéder à de nouvelles commandes. En effet, bien que Bellastock ait fait le choix d'une pratique alternative de l'architecture, comme n'importe quelle autre structure, elle a un besoin de rentabilité pour être en capacité de subsister, de payer ses salariés...

En parallèle, l'association développe également une communication dite « pédagogique et culturelle ». Dans

22. Entretiens avec Margaux DARRIEUS de AMC, fev 2019 ; Quentin CHANSAVANG, mars 2019 et Clara BERGIA, fev 2019, de Bellastock.



Figure 11 - Temps de présentation de Bellastock (Antoine Aubinais), durant le projet court Matières Urbaines, en septembre 2018. Photo prise par Martin Didier

ce cas, il s'agit plutôt de participer à la communication autour de nouvelles manières de faire l'architecture et des pratiques émergentes comme le réemploi.

« Bah ça, ça se diffuse et c'est là aussi que tous les temps de sensibilisation et d'ouverture public sont indispensables pour la diffusion de cette culture du réemploi. » (Mathilde BILLET, Bellastock, entretien octobre 2018)

En ce sens, chacune des actions de communication que Bellastock met en place et qui attire à son expertise réemploi participe à la fois à la diffusion de sa propre information et à la diffusion de la pratique du réemploi. Ces deux niveaux de communication s'alimentent l'un et l'autre. Effectivement, dans le cas d'une pratique émergente, pour accéder à de nouvelles commandes, l'enjeu principal est de faire connaître cette pratique et de convaincre les acteurs et futurs collaborateurs.<sup>23</sup>

23. Entretien avec Quentin CHANSAVANG de Bellastock, mars 2019

### 2.4.3 Une diversité de support pour une diversité de publics

La communication mobilise également une grande diversité de supports avec à chaque fois, un message adapté à l'objet de la communication et aux publics ciblés. Il peut s'agir des étudiants, du grand public ou des professionnels, un public particulièrement visé ces dernières années.

Pour cela, Bellastock mobilise différents supports pensés comme le prolongement de son identité. Il y a d'une part les supports papiers comme les affiches, ou encore l'ouvrage REPAR#2, qui a été un outil de diffusion essentiel. Ensuite, il y a les supports numériques comme la newsletter<sup>24</sup> mensuelle, le site internet qui vise plutôt les professionnels ou encore les réseaux sociaux à destination des étudiants. Ensuite, les événements sont aussi des temps importants de diffusion de l'information. Parmi eux, on peut compter les différentes conférences données par les membres de Bellastock dans les écoles d'architecture ou encore dans les ADEME régionales.

« Voilà le festival c'est pour expérimenter mais c'est aussi de la diffusion au final, auprès des étudiants de toutes les écoles pour sensibiliser à des sujets. » (Quentin CHANSAVANG, Bellastock, entretien mars 2019)

Le festival est aussi un temps de diffusion essentiel. Effectivement, cet événement apporte beaucoup de visibilité à Bellastock qui s'est notamment fait connaître grâce à celui-ci. Il lui permet également de transmettre ses valeurs et son engagement. De ce fait, il occupe une place importante dans les activités liées à la communication et c'est notamment pour aider Quentin sur ce sujet que

24. La newsletter est un outil de communication privilégié de Bellastock. Elle a été mise en place par le prédécesseur de Quentin. Il s'agit d'un document numérique parlant des actualités de l'association envoyé chaque mois à tous les abonnés (des étudiants aux revues d'architecture)

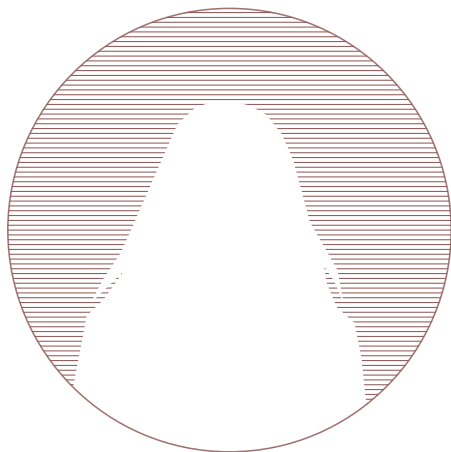


Figure 12 - Photographie d'une affiche de Bellastock annonçant le prochain festival, accrochée sur un mur de l'ensa Nantes.

Clara BERGIA, est entrée, en tant que stagiaire en 2018. Pour cet événement, une campagne de communication conséquente est mise en place. Les objectifs sont variés et nombreux. Il s'agit autant de communiquer auprès des étudiants pour attirer des participants que de communiquer auprès d'entreprises et de partenaires pour trouver des matériaux et des financements.

Dans tous ces cas, Bellastock produit sa propre information. Elle est alors libre et en mesure de contrôler ce qui est raconté et le message qui est adressé à l'auditoire.<sup>25</sup>

25. Entretien avec Clara BERGIA, fev 2019 et rapport de stage de Clara BERGIA, 2018.



**Clara BERGIA**  
(Bellastock)- Paris/Nantes

**Formation ?** Cycle licence/master - ensa Nantes

**Diplôme ?** DE d'architecte (2019)

**Parcours ?** Elle effectue ses études d'architecture à l'école de Nantes. En 2016, elle participe au festival Bellastock. De février à juillet 2018 elle effectue son stage de fin d'étude chez Bellastock, pendant lequel elle travaille principalement avec Quentin CHANSAVANG, au pôle communication, sur le festival et la newsletter. Suite à l'obtention de son diplôme de master en janvier 2019, elle retourne chez Bellastock le temps d'un mois en CDD pour remplacer Quentin au poste de chargé de communication, qui est absent pour raison médicale.

**Contact avec le réemploi ?** 1er contact via le festival Bellastock. Elle découvre ensuite un peu plus la pratique via son stage chez Bellastock mais aussi son mémoire qui touche au réemploi.

**Rôle dans la structure ?** D'abord stagiaire au pôle communication puis remplaçante de Quentin au poste de chargé de communication.

« À partir du moment où d'un côté il y a une information qui du côté des revues, est faite par les professionnels de l'information, et de l'autre, qui est faite par des architectes, qui font de la com, tu vois il y a une différence fondamentale entre le journalisme et la communication, le journaliste il raconte le monde tel qu'il est, la communication le monde tel qu'il voudrait qu'il soit, un architecte raconte ce qu'il a envie de raconter sur lui. » (Margaux DARRIEUS, AMC, entretien février 2019)

Cependant, en parallèle, des intermédiaires participent également à la diffusion et parfois promotion de Bellastock et ses activités. Parmi eux, on trouve notamment la presse et les revues d'architecture, qui sont plutôt bien suivies auprès des professionnels. En effet, ces dernières années, la pratique du réemploi a fait l'objet de plusieurs publications. La revue AMC (une revue dont le comité de rédaction a fait le choix de ne présenter que des projets et initiatives qu'elle soutient) a même consacré plusieurs dossiers à la pratique, dans lesquels Bellastock à plusieurs fois été mentionnée. Dans ce cas, l'information sera plus objective, puisque le journaliste aura fait une enquête, il aura traité et analysé l'information, et apportera un regard plus distancié.

L'association a alors tout intérêt à être publiée dans les revues d'architecture, et d'autant plus que la publication est un moyen de distinction pour les architectes.<sup>26</sup>

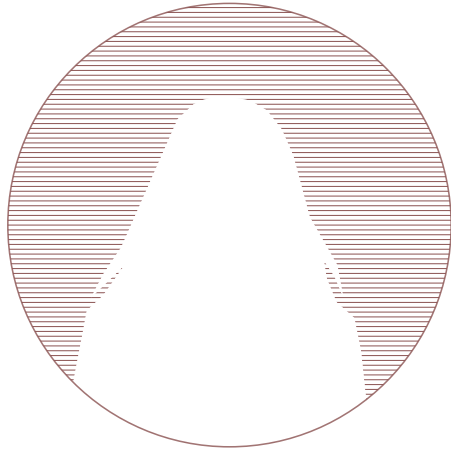
**2.4.4 Un même objectif : faire passer des messages et convaincre l'auditoire**

« Et après il y a toute la partie message qui est d'expliquer pourquoi on fait tout ça et de rendre les choses assez simples pour les personnes qui viennent nous voir et qui veulent comprendre qui on est. » (Quentin CHANSAVANG, Bellastock, entretien mars 2019)

A travers toutes les actions de diffusion, qu'elles soient

26. Entretien avec Margaux DARRIEUS de AMC, février 2019.





**Margaux DARRIEUS**

AMC - Paris

**Formation ?** Cycle licence/master - ensap Lille, année complémentaire en journalisme à l'institut d'études politiques de Lille, doctorat à l'ensa Paris Malaquais sur la communication dans la pratique de l'architecture.

**Diplôme ?** DE d'architecte (2009), certificat d'études politiques spécialité journalisme (2010) Rendu et soutenance de thèse (2018)

**Parcours ?** A la suite de ses études, ne souhaitant pas devenir architecte, Margaux décide d'effectuer une année complémentaire en journalisme. A la suite de cette formation, elle intègre l'équipe de rédaction la revue d'architecture AMC en tant que journaliste-rédactrice titulaire. Quelques années après, elle commence sa thèse, qu'elle réalise à côté de son travail chez AMC. En parallèle, elle enseigne dans plusieurs écoles d'architecture : à l'ensa Paris Malaquais depuis 2014, à l'ensas Lille depuis 2017, et l'ensa Marne-la-vallée depuis 2018. Elle a rendu sa thèse en 2018 et travaille toujours pour AMC.

à visée commerciale ou pédagogique, l'objectif reste de convaincre l'auditoire et de faire passer le bon message. En effet, lorsqu'il s'agit d'une pratique émergente, qui fait encore face à de nombreux obstacles, la question du discours et des arguments devient essentielle. Cependant, Bellastock profite d'une situation qui lui est favorable. En effet, dans les débuts du réemploi, l'association était quasiment seule sur la question et aujourd'hui encore, les acteurs engagés sont peu nombreux. De plus, les connaissances sur cette pratique sont réduites, et l'association (accompagnée et soutenue par l'ADEME, le CSTB ou d'autres organismes) est presque la seule à produire des connaissances du réemploi. De ce fait, Bellastock a quasiment le monopole du sujet. Alors, il est peut être plus facile pour elle de convaincre les publics auxquels elle s'adresse. De plus, l'auditoire ne peut que croire ce qu'elle lui raconte, puisqu'il n'y a pas vraiment de moyen de comparaison. Alors, l'association a travaillé un discours plutôt bien rodé, en avançant souvent les mêmes arguments, en cherchant plutôt à promouvoir ses activités et sa vision des choses. Pour cela, elle diffuse largement, en allant « répandre la bonne parole », et ce en envoyant ses meilleurs orateurs. Effectivement, certains membres de l'association s'expriment avec facilité et agilité et parviennent plutôt bien à sensibiliser et à transmettre leur engagement. C'est notamment le cas de Mathilde BILLET qui a donné une conférence à l'ensa Nantes en octobre 2018.<sup>27</sup>

« Mathilde ouais, c'est vrai qu'elle sait très bien faire ça, elle a une manière de parler qui fait très bien ressortir son engagement, dans cette pratique-là, c'est hyper agréable, et puis tu te dis, ouais vas-y je vais la suivre quoi, tu n'as même pas trop le choix tellement elle le fait bien. » (Clara BERGIA, Bellastock, entretien février 2019)

27. Entretien avec Clara BERGIA, fev 2019.

2. Bellastock : une évolution marquée par les étapes du cheminement vers l'émergence du réemploi en France

Cependant, l'ensemble de cette stratégie reste au service de la diffusion de la pratique du réemploi. L'association joue, de ce point de vue, un rôle essentiel, en participant à la fois à développer techniquement cette pratique et à la rendre visible.

# 3.

**Bellastock : une structuration et une pratique qui participent à la réinvention du métier d'architecte**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Le choix du statut est une étape symbolique de la création d'une structure. En effet, chaque statut est lié à un cadre juridique qui influence la manière dont une structure doit s'organiser, dont elle peut évoluer et dont ses membres doivent exercer. Cela devient alors un choix stratégique qui préfigure des postures comme des pratiques. (Céline CASSOURET, 2015) En 2010, au moment de créer une structure indépendante, les jeunes diplômés choisissent le statut d'association de loi 1901 et créent Bellastock. Dans cette partie, nous évoquerons dans un premier temps, les significations de ce choix du point de vue de la structuration de l'association. Ensuite, nous aborderons son influence sur la pratique de l'architecture de Bellastock. Enfin, nous parlerons des envies d'évolution de l'association, qui souhaite passer sous le statut de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), un statut qui semble controversé en architecture. Nous parlerons alors des questionnements que cette situation soulève. A plusieurs reprises, le cas de Bellastock sera comparé à celui de Fil, un collectif et une agence d'architecture basés à Nantes, dont l'histoire présente des similitudes à celle de Bellastock.

## BELLASTOCK



Figure 13 - Frise retraçant les grandes étapes du parcours de Bellastock

### 3.1 Le statut associatif : le choix d'une dynamique et d'un fonctionnement collectif

#### 3.1.1 Le choix d'un statut avant tout capable de porter le festival

Tandis que la majorité des architectes font le choix du statut de SARL pour créer leur société<sup>28</sup>, les membres de Bellastock, diplômés d'état en architecture de l'école de Paris-Belleville ont fait le choix du statut d'association de loi 1901. A ce moment, le festival était leur activité principale. Alors, ils recherchaient avant tout, un statut capable de porter l'événement annuel qui fonctionne majoritairement avec des bénévoles. C'est pourquoi, le statut associatif qui n'impose pas de limites quand au nombre de bénévoles et d'adhérents s'est avéré être le plus adapté. De plus, à ce moment, les jeunes diplômés ne projettent pas encore l'avenir de leur structure. Ainsi, ce statut, qui offre flexibilité et souplesse dans le temps, leur a semblé être le plus approprié à leur situation.

*« Poursuivre dans leur vie professionnelle les engagements pris pendant leurs études et leur diplôme conduit ces architectes à se détourner de la voie traditionnelle du salariat en agence pour continuer l'aventure collective. » (Anne DEBARRE, 2016)*

Le statut associatif est relativement prisé des jeunes diplômés qui souhaitent créer une structure pour poursuivre des activités débutées lorsqu'ils étaient encore étudiants ou des étudiants en quête d'expérimenter la pratique du terrain avant avoir obtenu leur diplôme. Ils forment alors des collectifs ou des associations de loi 1901, deux statuts flexibles dans le temps, et très simples à créer.

28. Soit 43 % (chiffres de l'année 2017) Archigraphie 2018, Conseil national de l'ordre des architectes.

#### 3.1.2 Le choix d'une hiérarchie horizontale

Le choix du statut influence la manière d'organiser une structure. Dans le cas d'une association, cela suppose une organisation horizontale. Effectivement, pour ce type de structure, il est d'usage de créer plusieurs organes de fonctionnement comme l'assemblée générale, le conseil d'administration et le bureau. De plus, la tenue d'une assemblée générale annuelle est fortement conseillée. Tous les membres et adhérents y sont conviés. Chacun représente une voix, et peut se prononcer sur les principales décisions.<sup>29</sup> Ainsi, en faisant le choix de ce statut, Bellastock préfigurait la volonté d'une hiérarchie horizontale, avec un processus de décision collectif et égalitaire. (Anne DEBARRE, 2016)

Bellastock, fonctionne avec des responsables pour chaque pôle d'activité, qui composent le comité de coordination qui se réunit chaque semaine pour prendre les décisions immédiates. Ils sont aussi des coordinateurs de projets mais ils sont quotidiennement épaulés par d'autres salariés, pour apporter un regard collectif sur chaque situation. En parallèle, l'ensemble de l'équipe se réunit une fois par mois pour établir un bilan collectif de l'avancement des projets ... Ensuite, la gestion financière est assurée par le conseil d'administration qui comporte, deux présidents, deux secrétaires et deux trésoriers. Ils sont considérés comme les dirigeants et les responsables du groupement. En ce sens, Bellastock s'est affranchi du lien de subordination entre associé-salarié et salarié typique des sociétés. Il s'agit là du fonctionnement associatif de Bellastock. Celui-ci va être amené à bouger car l'association va passer au statut de SCIC, une évolution dont nous reparlerons après.<sup>30</sup>

29. Informations tirées du site internet du service public : <https://www.servicepublic.fr/associations/vosdroits/FI120>

30. Entretien avec Clara BERGIA, fev 2019, Quentin CHANSAVANG, mars 2019, de Bellastock et et rapport de stage de Clara BERGIA.

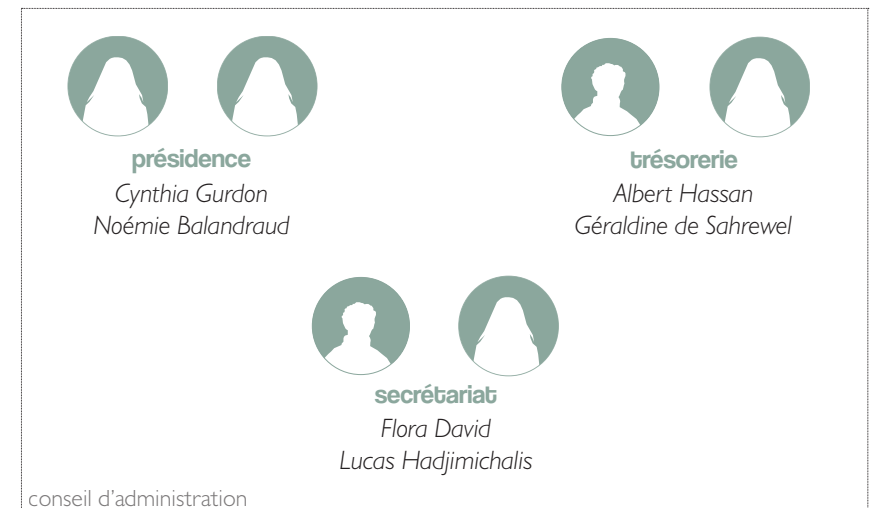


Figure 14 - Organigramme de Bellastock (schéma association) - Un schéma en perpétuel mouvement, car les effectifs fluctuent beaucoup.

### 3.1.3 Le choix d'une reconnaissance collective

De même, ce choix reflète le souhait d'une reconnaissance collective. Effectivement, de par le fonctionnement qu'il suppose, il met en avant une posture plutôt que des figures. Ainsi, il valorise la démarche collective que porte l'association. En effet, Bellastock porte des valeurs et des intérêts communs à tous les membres, qui sont devenus ceux qui animent l'association.

*« Parce que même si c'est une asso, en fait on a chacun des avis, on va à peu près tous dans le même sens. » (Quentin CHANSAVANG, Bellastock, entretien mars 2019)*

En ce sens, le choix du nom est aussi une étape symbolique car celui-ci reflète des décisions concernant la pratique et les postures. C'est pourquoi, l'association a fait le choix d'un acronyme générique qui valorise une approche de projet, plutôt qu'une dénomination identifiant des figures ou mettant clairement en avant une personne particulière. Ce constat dépasse le cas unique de Bellastock. En effet, on observe chez la jeune génération d'architecte, une tendance à se tourner vers des dénominations non patronymiques qui communiquent plutôt autour de réflexions collectives. Ce constat est révélateur d'une évolution dans la manière d'envisager le métier mais aussi le rôle de l'architecte, qui frappe la profession. On observe alors un décalage avec les agences d'architecture dites conventionnelles et plus particulièrement l'ancienne génération d'architecte pour laquelle le nom de (ou des) l'architecte(s) fondateur(s) est souvent mis en avant dans le nom attribué à la structure. Cependant, ce sujet est tellement intéressant qu'ils auraient pu faire l'objet d'un travail complet de mémoire. Il me semblait tout de même pertinent de poser ce constat ici. (Stéphanie DADOUR, Maxime, DECOMMER, 2016 ; Anne DEBARRE, 2016)



Figure 15 - Photographie de l'équipe de Bellastock, par Bellastock.

### 3.1.4 Le choix d'un statut précaire dans les débuts mais offrant des avantages considérables

Cependant, dans les débuts, cette forme d'organisation offre aux membres de Bellastock des conditions de vie précaires. En effet, de 2010 à 2013, l'organisation du festival n'est pas suffisante pour permettre à l'association de salarier quelques membres et de les rémunérer. Cette situation leur demande donc de faire des concessions et d'accepter de continuer de vivre à « l'étudiante ». A ce stade, ils sont pour certains dans l'obligation de retourner vers des modalités dites conventionnelles d'exercice du métier d'architecte comme le travail en agence. On peut alors parler d'un demi-pas de côté vis à vis de la pratique conventionnelle de l'architecture à cette période.

Ce n'est qu'à partir de mars 2013, suite à l'appel d'offre de l'ADEME remporté, que l'association est en mesure

de salarier 3 personnes à temps-plein. Cela constitue une première étape importante dans la structuration de l'association. A la suite, au fil de l'expérience et de la reconnaissance acquise, la structure se développe et ses effectifs augmentent. Cette évolution a notamment été rendue possible grâce à des dispositifs d'allègement administratifs comme des formes spécifiques d'emploi et des subventions de l'état auxquels les associations ont droit. Elle a notamment obtenu un emploi tremplin en 2015 qui lui a permis d'employer une gestionnaire administrative. De plus, Bellastock a eu la chance de pouvoir occuper des locaux prêtés par l'ensa Paris-Belleville. Ainsi, et grâce à ces différentes avantages, elle a pu évoluer et s'agrandir.<sup>31</sup>

### 3.1.5 Le choix d'un modèle économique qui peut se rapprocher celui d'une société

Dans sa première définition, l'association est une structure à but non lucratif. Cela signifie qu'elle ne fait pas de bénéfices, et n'a pas d'objectifs de rentabilité, sa comptabilité est alors simplifiée. Elle doit simplement parvenir, pour chaque année comptable, à un équilibre entre ses recettes et ses dépenses, et si jamais le bilan est positif, elle doit réinvestir l'excédent l'année suivante. Alors, au contraire d'une société, elle ne fait pas de chiffres d'affaire, et il n'y a pas de bénéfices à partager entre associés à la fin de l'année. Et ce, également, car l'association ne comporte pas d'associés. De plus, les plus petites associations, à but non lucratif ne sont pas soumises aux impôts commerciaux. Par ailleurs, l'association applique, comme tout autre structure le code du travail. Alors, si elle emploie des salariés, elle devra payer des charges patronales, des cotisations sociales....

Cependant, lorsqu'une association propose des prestations

31. Entretien avec Grégoire SAUREL de Bellastock, mars 2019.

de service, comme cela est certainement le cas pour Bellastock, son activité devient lucrative. En effet, Bellastock vit aussi grâce aux prestations qu'elle propose, qu'elles soient à destination du privé ou du public, ou encore aux programmes de recherche auxquels elle répond.<sup>32</sup> Dans ce cas, il se peut que l'association soit requalifiée comme une société. De ce fait, elle devra tenir une comptabilité de société, qui constituera une base de calcul pour les impôts commerciaux auxquels elle sera aussi soumise (TVA, impôts sur les sociétés....) Dans ce cas, son modèle économique se rapproche fortement de celui d'une société.<sup>33</sup> La seule grosse différence avec celle-ci reste que l'association ne fait pas de bénéfices.<sup>34</sup>

## 3.2 Le choix du statut associatif : le choix de pratiquer l'architecture « autrement »

### 3.2.1 Un contexte propice à l'exploration des contours de la mission de maîtrise d'œuvre

Depuis la fin du modèle d'enseignement beaux-arts dans les années 70's, on assiste à une montée en puissance de la division du travail et du salariat en architecture. Sa première conséquence a été l'éclatement de la mission de maîtrise d'œuvre en des missions partielles. Cela a notamment créé une situation paradoxale avec d'un côté la spécialisation des pratiques et de l'autre, la diversification de la pratique architecturale. De plus, ce contexte a favorisé l'invention de nouveaux postes basés sur la formation généraliste d'architecte mise en place après les années 70's. On assiste alors peu à peu à une segmentation du champ de

32. Entretien avec Grégoire SAUREL de Bellastock, mars 2019.

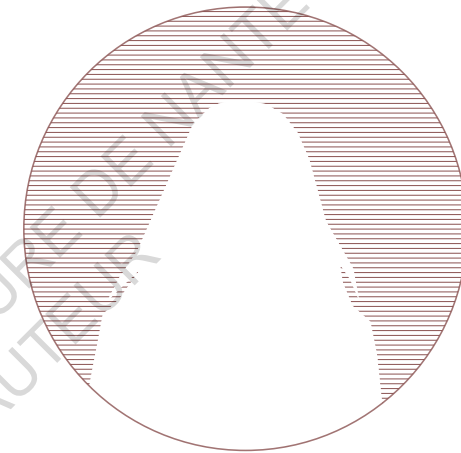
33. Informations issues de : <https://www.associations.gouv.fr/l-association-et-les-impots-commerciaux.html>

34. Entretien avec Jérôme SAUTAREL, enseignant à l'ensa Nantes, mai 2019 ; échange avec Amélie ALLIOUX, du collectif Fil, mai 2019.

l'architecture et à la disparition de la figure de l'architecte chef d'orchestre.

De ce fait, la profession connaît une crise identitaire. Il devient en effet difficile de définir ce groupe professionnel désormais caractérisé par la différenciation de ses membres. De même, le terme de profession d'architecte se voit lui aussi remis en question, jugé trop réducteur pour qualifier l'ensemble des figures et pratiques. Selon Guy Tapie, cette situation a favorisé « l'hybridation des compétences ». En effet, certains n'ont pas eu peur d'aller explorer les limites du cadre d'exercice de la mission de maîtrise d'œuvre. Effectivement, on constate « une dispersion des diplômés sur des postes qui ne correspondent plus forcément à la définition historique et idéale-typique de l'exercice de la profession d'architecte. » L'heure est alors à la remise en question des pratiques de l'architecture et des conditions d'exercice du métier d'architecte. (Olivier CHADOUIN, 2013)

Nous allons le voir dans les parties suivantes, Bellastock s'inscrit dans cette dynamique. Cette tendance a également pu être constatée au sein du panel d'acteurs interrogés pour ce mémoire. En effet, la plupart ont été formés en école d'architecture et certains ont même passé leur HMONP. Cependant, aucun d'eux n'est inscrit personnellement à l'ordre des architectes et ainsi aucun n'est éligible à porter le titre. De plus, ils ne font pas de maîtrise d'œuvre. Au contraire, ils ont choisi de mettre à profit les compétences acquises durant leur formation au service d'autres champs disciplinaires tels que le journalisme (Margaux DARRIEUS, AMC), la communication (Quentin CHANSAVANG, Bellastock), la recherche (Maud NYS, Fil)... Ils illustrent ainsi parfaitement les tendances évoquées ci dessus.



**Maud NYS**

Atelier Fil et CRENAU - Nantes

**Formation ?** Double diplôme ingénieur-architecte - école de toulouse et ensa Nantes, Lille et thèse à l'ensa Versailles.

**Diplôme ?** DE d'architecte (2010), HMONP (2012)

**Parcours ?** Pendant sa double formation, Maud enchaîne les expériences à l'étranger, les stages en ingénierie et en architecture et notamment chez Form6 à Nantes, où elle effectue sa HMONP. Suite à l'obtention de son diplôme, elle répond avec des amis à l'appel à projet Nantes Green Capitale en 2012, et pour porter la démarche, ils créent le collectif Fil. 2 ans après, ils fondent une agence d'architecture, l'atelier Fil, dans laquelle Maud bascule. A la suite, elle commence son doctorat et sa thèse à l'ensa Versailles et quitte donc provisoirement son poste à l'atelier Fil. Depuis la restitution de sa thèse en 2018, elle travaille à nouveau chez Fil en parallèle de ses activités d'enseignement et de recherche au CRENAU de l'ensa Nantes.

**Rôle dans la structure ?** Architecte à mi-temps à l'atelier Fil.



### 3.2.2 Le choix d'une pratique à l'écart de l'ordre des architectes

« C'est en connaissance de cause que ces professionnels, tous diplômés et HMONP mais non-inscrits à l'ordre, ont choisi de s'aventurer ailleurs. » (Margaux DARRIEUS, 2014)

En choisissant le statut associatif Bellastock a tourné le dos à l'ordre des architectes, institution qui régit, représente et protège la profession. Effectivement, l'association n'est pas régie par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, et ne peut donc pas être inscrite à l'ordre. En conséquence, elle ne peut pas faire de maîtrise d'œuvre, ne peut pas réaliser d'actes d'architectes.<sup>35</sup> Toutefois, au moment de créer leur structure, les membres de l'association ne manifestaient pas l'envie de faire de maîtrise d'œuvre et s'orientaient plutôt vers l'organisation du festival, critère qu'ils ont alors privilégié. Ainsi c'est certainement en toute conscience qu'ils ont fait le choix d'un statut qui ne leur permettrait pas d'inscrire leur structure auprès de l'institution ordinale, préfigurant ainsi la volonté de s'engager sur une branche alternative de l'architecture.

« Ces tensions, entre une profession très encadrée sur le plan légal et les dynamiques socio-professionnelles actuellement à l'œuvre, conduiraient ainsi tout une frange de la population des diplômés en architecture à reporter leur engagement dans des associations qui n'ont parfois aucun lien avec l'institution ordinale. » (Isabelle CHESNEAU, 2018)

En parallèle, ce sont aussi des diplômés en architecture qui ont fait le choix de s'écarter de l'institution. En effet, Bellastock compte 3 diplômés HMONP. Cependant, ils n'ont pas suivi le chemin habituel, qui vise à passer

35. Conférence de Philippe MARTIAL, président du conseil régional de l'ordre des architectes dans le cadre des Cours de projections professionnelles, ensa Nantes, 2019.

l'habilitation avec un projet d'installation en tête et de s'inscrire à l'ordre, une fois le diplôme en poche. Alors, aucun d'eux n'est éligible à porter le titre car en France, celui-ci « est réglementé et seul un architecte inscrit à l'Ordre peut porter le titre ».<sup>36</sup> De ce fait, aucun des diplômés que compte l'association n'est représenté par l'institution. C'est une tendance qui s'observe plus largement au sein du groupe des architectes et qui est aussi liée à la montée en puissance du salariat en architecture. Pourtant, c'est un titre qu'ils n'hésitent pas à mettre en avant et c'est à juste titre, car celui-ci a de la valeur. En effet, il certifie le suivi d'une formation de niveau supérieur et témoigne de l'obtention d'un diplôme reconnu, qui permet d'exercer une profession dont l'accès est contrôlé. (Olivier CHADOUIN, 2013)

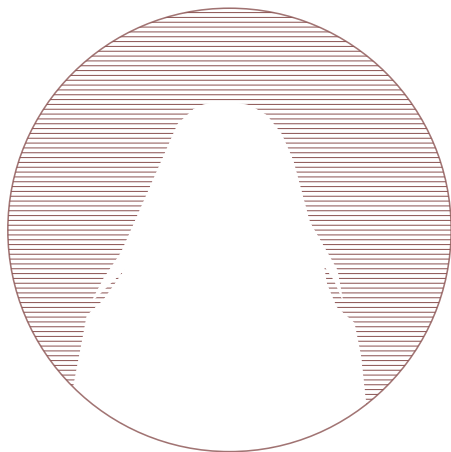
### 3.2.3 « L'acte de désobéissance »<sup>37</sup> vis à vis de la pratique conventionnelle de l'architecture

Bellastock fait partie de la mouvance des collectifs d'architecture. Ceux-là sont souvent formés par de jeunes diplômés regroupés pour mener « des projets dans une posture critique vis-à-vis des modalités actuelles de la production de la ville et de l'architecture. » (Anne DEBARRE, 2016)

Effectivement, ces structures militent pour une culture architecturale qui prône la réinvention du métier d'architecte et ses conditions d'exercice. L'engagement qu'ils portent est à la fois lié à une posture de l'architecte et à un positionnement vis à vis de la production architecturale. En effet, « Les changements affectant la profession d'architecte (difficultés des jeunes à accéder à la commande, questionnements sur l'identité professionnelle,

36. Loi sur l'architecture du 3 Janvier 1977

37. Notion empruntée à Isabelle CHESNEAU.



**Mathilde BILLET**

*Bellastock- Paris*

**Formation ?** Cycle licence/master - ensa Nantes, Paris Val-de-seine et la Villette.

**Diplôme ?** DE d'architecte (2009), HMONP (2010), formation diagnostic déchets (2018)

**Parcours ?** Après ses études, Mathilde accumule les contrats dans diverses agences d'architecture et quelques missions humanitaires. A la suite, souhaitant rester indépendante, elle se lance en tant qu'auto-entrepreneur, et travaille notamment en Free-lance avec Encore Heureux, sur le Pavillon Circulaire, expérience grâce à laquelle elle entre en contact avec Bellastock. Elle intègre l'association Bellastock en 2016.

**Contact avec le réemploi ?** 1er contact en 2015, via le projet du Pavillon Circulaire où elle devient référente réemploi. C'est notamment grâce à cela qu'elle entre chez Bellastock, où elle va se spécialiser sur la pratique du réemploi.

**Rôle dans la structure ?** Coordinatrice de projet réemploi / Donne des conférences et intervient ponctuellement dans l'enseignement.

*concurrence accrue entre les métiers de la maîtrise d'œuvre, etc.) et plus largement le secteur de la construction (impact des politiques environnementales sur l'acte de construire, révolution numérique, urbanisme participatif, etc.) semblent ainsi aujourd'hui se traduire par un investissement plus grand dans le militantisme associatif chez les architectes, notamment les jeunes professionnels. » ( Isabelle CHESNEAU, 2018)*

De plus, dans un contexte de montée en puissance des préoccupations environnementales, ils mettent l'accent sur les thématiques socio-écologiques et réfléchissent à une architecture plus soutenable. Selon Isabelle Chesneau, cette manière de voir les choses peut être assimilée à un acte de désobéissance.<sup>38</sup> En effet, ces collectifs portent la volonté de changer l'ordre établi dans la manière de penser l'architecture et le métier d'architecte. A travers leur pratique, ils manifestent ainsi des positions engagées à la fois socialement, politiquement et intellectuellement.<sup>39</sup>

*« Mais en fait, on est tous un peu habités par la volonté de faire avancer ça parce qu'on considère qu'aujourd'hui, on a besoin de se battre pour changer un peu nos manières de faire. » (Mathilde BILLET, Bellastock, entretien octobre 2018)*

La question de l'engagement est primordiale pour les membres de Bellastock et agit même comme un moteur dans leur pratique. Leurs engagements se sont constitués et consolidés avec le temps, au gré des projets et des rencontres. Ils ont même participé à l'écriture de l'identité de Bellastock. Aujourd'hui, l'ensemble des membres portent des valeurs communes, qui sont au cœur de leur

38. CHESNEAU (Isabelle), Les vertus de la désobéissance : que faire lorsque la norme dominante n'est plus acceptable ? Re Vue Malaquais n°3, 2016, p. 56-62

39. Il ne s'agit pas ici d'attribuer l'ensemble de ces questionnements à l'unique catégorie des collectifs d'architecture, mais plutôt de constater des similitudes dans leurs réflexions.

pratique, et recherchent alors une reconnaissance plutôt symbolique qu'économique.

« Depuis 2016, je ne me suis plus jamais posée la question de savoir si j'étais au bon endroit car je l'étais. L'état d'esprit, l'énergie et la richesse des projets engagés me correspondaient parfaitement. »  
(Mathilde BILLET, Bellastock, entretien octobre 2018)

### 3.2.4 Le pas de côté vis à vis de la pratique conventionnelle de l'architecture

« Aujourd'hui, en effet, on fait un pas de côté par rapport à l'architecture dans le sens où on n'est plus dans les agences et on ne construit pas de bâtiment public, on participe à la construction, mais aujourd'hui on est architecte du réemploi, parce qu'on construit tout un tas de choses autour de nous mais on construit autrement, on compose autrement, on crée, on programme les choses autrement, en fait, c'est juste une autre manière de voir le métier. » (Mathilde BILLIET, Bellastock, entretien octobre 2018)

C'est ainsi que Bellastock a construit sa propre pratique de l'architecture. En effet, au fil du temps, ils ont affirmé leur position vis à vis de la production architecturale et du métier d'architecte, et se sont peu à peu éloignés de la pratique conventionnelle. Aujourd'hui, ils pratiquent l'architecture et le métier d'architecte « autrement » (Mathilde BILLET, 2018). Il s'agit, pour eux, d'une pratique qui expérimente sur des formes de pratiques professionnelles et des modalités alternatives d'intervention sur la ville. Pour Bellastock, il ne s'agit pas de concevoir et construire des bâtiments. Leur pratique s'intéresse plutôt au développement de pratiques émergentes, à la construction de filières, de réseaux, mais aussi à la production de connaissances sur différents sujets. L'expérimentation y tient également une place importante. Le chantier, qui offre un contact privilégié avec la matière devient alors un temps de recherche et d'expérimentation



Figure 16 - Temps de manipulation des matériaux de réemploi durant le projet court Matières Urbains (ensa Nantes) en septembre 2018 Photo prise par Martin Didier

privilegié.

Cette pratique de l'architecture se joue également sur différents champs. Effectivement, après s'être consacré au festival pendant quelques temps, ils se sont d'abord tournés vers la recherche-action, via les 2 programmes de recherche REPAR#1 et #2 conduits entre 2012 et 2018. C'est ainsi qu'ils ont développé une expertise du réemploi qui leur permet désormais d'accéder à des projets dans lesquels ils apportent leurs compétences en la matière. En parallèle, ils se sont aussi ouverts à la formation, l'enseignement et la pédagogie. Enfin, ils sont devenus professionnels dans la diffusion de leur propre information, faisant de la communication une branche spécifique de leur champ de compétences. Cette ouverture a largement été permise par le statut associatif, qui favorise les modalités d'exercice interdisciplinaires<sup>40</sup>

40. Entretien avec Margaux DARRIEUS de AMC, Février 2019.

Cette pratique les amène également à réinventer le rôle de l'architecte. En effet, via ces diverses activités, ils sont amenés à prendre différents statuts. Pour leur expertise réemploi, ils peuvent être missionnés par des maîtrises d'ouvrage, en amont du projet, en tant qu'Assistant Maîtrise d'Ouvrage. Ils peuvent aussi être sollicités pour intégrer des équipes de maîtrise d'œuvre en phase opérationnelle en tant qu'expert ou Bureau d'études réemploi. Sur les bases de leur formation d'architecte, ils cumulent ainsi les rôles de conseiller, d'accompagnateur, de coordinateur de projet, ou encore d'expert. De plus, ils interviennent autant auprès des professionnels du bâtiment, que des habitants, devenant alors aussi des médiateurs. Ainsi, ils se disent plutôt « *architectes du réemploi* » (Mathilde BILLIET, 2018), des professionnels qui seraient dotés d'une nouvelle mission : celle de spécialiste du réemploi.<sup>41</sup> En ce sens, ils s'inscrivent dans cette tendance « *d'hybridation des compétences* » (Guy TAPIE) et font la démonstration que le rôle de l'architecte n'est plus uniquement de construire des bâtiments. De cette manière, ils deviennent des « *réinventeurs de métier*. » (Margaux DARRIEUS, 2014)

### 3.2.5 S'éloigner de l'image de l'agence d'architecture

« *Ils n'ont pas les mêmes missions que l'architecte, ils se considèrent pas du tout comme une agence d'archi, et le nom qui est donné à Bellastock, c'est association d'architecture expérimentale, c'est le terme d'expérimentation, de lien à la matière qui est vraiment super important, et qu'ils défendent le plus possible.* » (Clara BERGIA, entretien février 2019)

Aujourd'hui, les membres de Bellastock ne sont pas dans les

41. Entretiens avec Mathilde BILLIET, Octobre 2018, Grgéoire SAUREL, de Bellastock, mars 2011, de Bellastock.

agences d'architecture, ne produisent pas de bâti. Comme nous venons de le voir, leur pratique est ailleurs. Alors, la manière dont ils ont choisi d'exercer semble également traduire la volonté de se détacher de la figure de l'architecte maître d'œuvre et de s'écarter du fonctionnement et de la pratique des agences d'architecture.

L'agence d'architecture est « *la dénomination la plus commune au milieu professionnel pour désigner à la fois le lieu et la structure d'activité accueillant des architectes : l'agence comme entreprise d'architecture.* » (Stéphanie DADOUR, Maxime DECOMMER, 2016) De plus, le schéma classique d'exercice est reconnu comme étant celui de la SARL. Ce modèle implique dans la plupart des cas une hiérarchie verticale, avec une figure forte du ou des architecte(s) associé(s), qui sont les patrons de l'entreprise. Ainsi, elle suppose des liens de subordination entre associés-salariés et salariés. (Céline CASSOURET, 2015) C'est certainement à cette définition de l'agence d'architecture que les membres de Bellastock renvoient lorsqu'ils témoignent de leurs envies de s'éloigner de ce modèle. Ils font aussi écho à une pratique de l'architecture, guidée par la rentabilité, le profit, l'efficacité, en somme une pratique qui laisse peu de place à la nouveauté, à l'expérimentation, la pratique de terrain ou encore la remise en question.<sup>42</sup> Cette réaction s'explique aussi par des expériences en agence d'architecture frustrantes. Bellastock n'est pas un cas isolé, car Maud Nys exprimait également sa déception du point de vue de la réflexion.

« *La question identitaire mérite d'être posée pour cette nouvelle génération d'architectes militants et en quête de liberté, qui refusent de se voir enfermer dans une case comme ils ont précédemment refusé de l'être en agence.* » (Margaux DARRIEUS, 2014)

42. Ici, le propos n'est pas de dire que toutes les agences d'architecture créées sous le statut de SARL par exemple fonctionnent de la même manière mais plutôt d'essayer de comprendre à quel type de structure, les membres de Bellastock font écho.

Cela reflète alors la recherche d'une identité propre de la part de Bellastock, qui ne serait pas celle du collectif d'architecture, ni de l'agence, mais plutôt de « *l'association d'architecture expérimentale* », un qualificatif que les membres ont longtemps utilisé.

### **3.3 De l'association à la SCIC, une évolution qui questionne le rapport des institutions aux nouvelles pratiques de l'architecture**

#### **3.3.1 L'envie de faire évoluer son cadre juridique**

Depuis quelques années, Bellastock questionne son organisation et réfléchit à son évolution. Ses membres souhaitent en effet progresser sur différents aspects et l'année 2019 qui concrétise cette réflexion pourrait marquer un tournant. Il s'agit d'une part de clarifier et requalifier leurs activités afin de mieux mettre en valeur leurs compétences, leurs expertises et les services qu'ils proposent. Il s'agit également de quitter le nid, les locaux de l'ensa Paris-Belleville, et ainsi de prendre de la distance vis à vis de celle-ci. Enfin, le dernier point concerne l'évolution juridique et structurelle de Bellastock. En effet, après avoir fonctionné pendant près de 10 ans sous le statut d'association, les membres souhaitent faire évoluer leur structure en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

Le statut de SCIC est réputé pour être adapté aux associations qui souhaitent évoluer vers un statut de société. En effet, il permet le passage en société tout en conservant une gestion collaborative, démocratique et un pouvoir décisionnaire égalitaire. Il permet ainsi à Bellastock de conserver une hiérarchie horizontale. Il offre également

l'avantage d'un multi-secrétariat. Effectivement, pour se constituer, la SCIC doit obligatoirement associer des salariés, des bénéficiaires et un troisième type d'associé, qui peut être une collectivité territoriale.<sup>43</sup>

*« On s'est dit que c'était le plus adapté parce que ça permettait de cumuler à la fois la dynamique festival qui malgré tout fonctionne beaucoup sur le bénévolat [...] le truc si on se mettait en société pure, en SAS par exemple, on perdait ce truc de toute cette dynamique, ça devenait une société et nous ça nous importe de garder ce qu'est Bellastock [...] la dessus on est un peu idéaliste, on est pas très stratégique d'un point de vue concurrentiel mais c'est vrai que nous, on a toujours eu ce truc d'œuvrer pour le collectif. » (Grégoire SAUREL, Bellastock, entretien mars 2019)*

De ce fait, ce statut, permet à Bellastock de conserver le festival et la dynamique collective qui l'accompagne, un des principaux critères de décision pour l'association. De plus, les membres ont aussi choisi ce statut pour son avantage d'associer des collectivités. Il est vrai que Bellastock collabore beaucoup avec ce type d'acteurs, comme avec la SEM Plaine Commune depuis REPAR#1 en 2012.<sup>44</sup>

#### **3.3.2 Le statut associatif, une statut contraignant à long terme ?**

Ces évolutions soulèvent tout de même certains questionnements. En effet, si les membres de Bellastock ont souhaité changer de statut, c'est car ils se sont, à un moment, sentis contraints par le statut associatif. Effectivement, des recherches sur ces différents statuts ainsi que divers entretiens avec les membres de Bellastock et de

43. Informations issues des sites internet suivant : <http://www.les-scic.coop/sites/fr/les-scic/les-scic/qu-est-ce-qu-une-scic.html> et <https://www.creerentreprise.fr/creer-une-scic-avantages/>

44. Informations issues du site internet de Bellastock

Fil ont permis de mettre en lumière les limites du statut associatif et ainsi de révéler les potentielles motivations de ce changement juridique.

La première contrainte serait économique. En effet, le modèle économique de l'association n'est pas viable sur le long terme. Sa vocation n'étant pas de faire des bénéfices, elle n'a pas de chiffre d'affaire, ce qui peut parfois poser problème et notamment dans l'accès à la commande.<sup>45</sup> En effet, dans leurs candidatures, les structures doivent bien souvent justifier de leurs capacités financières et matérielles à répondre à un projet. Céline CASSOURET, l'aborde d'ailleurs comme une des raisons du passage en société.

Ensuite, ce statut serait fragile d'un point de vue juridique. Effectivement, une association est responsable en tant que personne morale. Cependant, ce sont ses dirigeants qui engagent leurs responsabilités civiles dans le cadre des activités menées par la structure.<sup>46</sup> En matière sociale, ils engagent aussi leur responsabilité pénale. Enfin, dans certaines situations spécifiques qui restent rares, ils se peut que leurs patrimoines personnels soient mis en jeu.<sup>47</sup> Ces deux aspects tendent à affaiblir le modèle associatif, et nous pouvons émettre l'hypothèse qu'ils ont indirectement influencé le choix de Bellastock.

Par ailleurs, ces deux faiblesses participent également à remettre en doute la fiabilité des associations et pousse ainsi leurs membres au sentiment d'illégitimité. Dans le secteur du bâtiment, certains professionnels et notamment des maîtrises d'ouvrage semblent en effet plus rassurées

45. Entretien avec Jérôme SAUTAREL, enseignant ensa Nantes, mai 2019.

46. Informations issues de <https://www.associations.gouv.fr/la-responsabilite-des-dirigeants.html>

47. Conférence de MARTIAL (Philippe), Conseil régional de l'ordre des architectes dans le cadre des Cours de projections professionnelles, ensa Nantes, 2019.

par les sociétés, car : « *Le schéma aujourd'hui admis comme classique, est celui de la SARL, pour des raisons fiscales et de responsabilités, ce statut rassure une maîtrise d'ouvrage frileuse.* » (Céline CASSOURET, 2015) De plus, ce statut est parfois qualifié de peu crédible, renvoyé à l'image de collectif, d'étudiants, qui « *bricolent des choses* » (Maud NYS, entretien mars 2019) et qui ne sont pas professionnels. Cet aspect a été soulevé à plusieurs reprises lors des entretiens menés pour ce travail. Les membres du collectif Fil se sont plus particulièrement posés cette question au moment de créer l'agence Fil en 2014. Ils pensaient que cela donnerait plus de crédibilité à leur structure.

Toutefois, ils nuancent désormais le propos en expliquant que l'expérience, et le temps permettent également de gagner en crédibilité et légitimité. Aujourd'hui, bien que le collectif Fil soit toujours sous un statut associatif, de par leur 7 années d'expériences, ses membres ne se sentent plus limités par leur statut.

« *Maintenant que ce soit l'agence ou l'association on vient nous chercher pour des commandes, finalement cette crédibilité elle a été acquise par le temps, et par l'expérience. Sur le moment, c'est parce qu'on était sur la Nizanerie, à faire des ateliers par exemple, de bricolage, on nous a souvent pris pour des étudiants comme si le fait de bricoler dans l'espace public c'était forcément parce qu'on avait du temps à perdre, [...] mais n'empêche qu'on le fait toujours de bricoler dans l'espace public mais c'est juste maintenant on a les commandes qui sont en lien donc on a plus cette peur de légitimité.* » (Maud NYS, Collectif et Agence Fil, entretien mars 2019)

Cette question a aussi été soulevée dans les échanges avec Bellastock. Cependant, celle du professionnalisme semble avoir pris le dessus. En effet, même si les membres de Bellastock ne se sont jamais vraiment senti limités par leur statut, pressentant la concurrence arriver dans leur milieu,

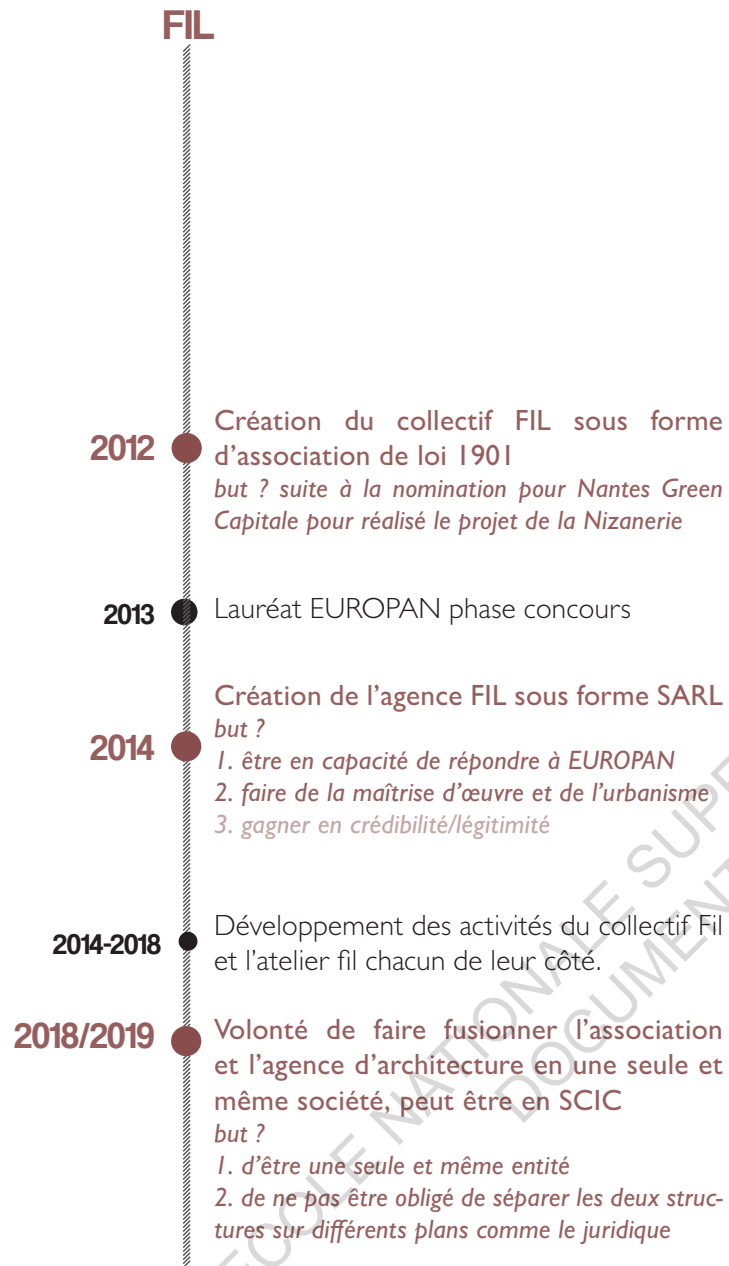


Figure 17 - Frise retraçant les grandes étapes du parcours de Fil

ils ont estimé plus judicieux de passer en société. Selon eux, cela leur permettra d'être plus professionnel aux yeux de leurs potentiels clients, et ne les desservira pas face à leurs potentiels concurrents. Au-delà de toutes les limites énoncées, dans le cas de Bellastock, ce choix semble surtout traduire la volonté de pérenniser ses activités. Il s'agit aussi d'engager un pas plus grand vers la professionnalisation et de sortir définitivement de l'image de collectif d'étudiants non professionnels.<sup>48</sup>

### 3.3.3 Le statut associatif, un statut incompatible avec l'exercice de la maîtrise d'œuvre ?

La volonté de revenir vers la maîtrise d'œuvre peut parfois constituer une motivation pour les associations qui souhaitent passer en société, car, rappelons le, il n'est pas possible d'inscrire une association à l'ordre des architectes.

Au delà de ce premier blocage, selon Philippe MARTIAL, président du conseil régional de l'ordre des architectes en Pays de la Loire et Lauriane GUEGAN, juriste au même conseil, le cadre juridique d'une association fait que ses modalités comme son fonctionnement ne sont pas compatibles avec la pratique de l'architecture. La première raison, serait la destination non lucrative de l'association, et son modèle économique qu'ils jugent non adaptés à l'architecture, qui est plutôt basée sur des prestations de service, et qui demande alors de la rentabilité.

Un autre point de blocage s'explique par le fait que la profession d'architecte soit réglementée, imposant alors de

48. Entretien avec Jérôme SAUTAREL, enseignant ensa Nantes, mai 2019 ; Maud NYS et Anaïs CALLIPEL de Fil, avril 2019 et Grégoire SAUREL, de Bellastock, mars 2019 ; CASSOURRET (Céline), La crise, l'architecte et l'atypique, (mémoire HMONP), École nationale supérieure d'architecture de Nantes, 2015. 96 pages.

nombreuses responsabilités à l'architecte dont les modalités d'exercice sont contraintes. C'est pourquoi, les associations dont les membres sont désireux de faire de la maîtrise d'œuvre n'ont pas d'autre choix que d'abandonner leur statut associatif, de se tourner vers des statuts de société et ainsi vers des formes plus conventionnelles d'exercice.

*« Mais après le truc, c'est que bah là actuellement, dans l'association tout le monde ne veut pas forcément tendre vers de la maîtrise d'œuvre. » (Grégoire SAUREL Bellastock, entretien mars 2019)*

Cette situation a été écartée par Bellastock. En effet, bien que certains membres aient exprimé l'envie de retourner un jour vers la maîtrise d'œuvre, cette idée ne semble pas encore faire consensus auprès de toute l'équipe. Ce critère ne semble pas avoir été une motivation première de cette évolution. Alors, l'idée d'y revenir un jour reste pour le moment une hypothèse, et Bellastock continue d'exercer à l'écart de l'institution.<sup>49</sup>

*« Et du coup on a monté notre agence, on s'est dit que ça donnerait plus de crédibilité à notre structure et puis pour la maîtrise d'œuvre, on aurait pas pu avoir la maf avec le collectif, mais en même temps on voulait garder le collectif même si ce truc était un peu en marge de la maîtrise d'œuvre et en même temps on avait envie de faire de l'archi. » (Anne-Lise GRUET, entretien Monde de l'architecture cadre ensa Nantes, 2017)*

Cependant, elle n'a pas pu être évitée par le collectif Fil. En effet, suite à leur réponse au concours EUROPAN, ses membres ont souhaité se rapprocher de la maîtrise d'œuvre pour être en mesure de poursuivre l'aventure s'ils étaient retenus au concours. Alors, ils se sont mis en quête d'un statut qui leur permettrait de conserver la dynamique et les missions effectuées par le collectif, tout en permettant l'inscription au tableau de l'ordre. A l'époque,

49. Entretien avec Grégoire SAUREL de Bellastock, mars 2019.

ils s'intéressaient à la SCIC. Cependant, ils ont rapidement compris qu'il ne serait pas possible pour eux de fonder une SCIC, une situation dont nous reparlerons à la suite. Alors, le seul compromis qu'ils aient trouvé a été de conserver le collectif et de créer une SARL d'architecture en parallèle. Cependant, cette situation leur impose une gestion transparente. L'atelier et le collectif doivent en effet être clairement séparés juridiquement, pour limiter les conflits d'intérêts. Ainsi et ce qui peut paraître absurde, lorsque Maud de l'Atelier doit intervenir auprès du collectif, elle doit être missionnée et signer un contrat. Le seul statut qui leur permettrait de regrouper les 2 structures en une seule entité, serait la SCIC, un statut que convoite toujours Fil, qui est également attiré par l'avantage du multi secrétariat.

50

### 3.3.4 La division de l'ordre des architectes face aux nouvelles modalités d'exercice de la profession d'architecte

Cependant, il semblerait que ce ne soit toujours pas possible pour des architectes de créer une SCIC. En effet, une ambiguïté persiste autour de ce statut, et la posture de l'ordre vis à vis de celui-ci reste difficile à mesurer. Lorsque l'on visite le site internet de celui-ci, que l'on regarde les documents qu'il produit, à aucun moment, la SCIC d'architecture n'apparaît. Pourtant, la SCOP d'architecture (Société Coopérative et Participative), un statut proche de la SCIC, mais qui ne permet pas un multi secrétariat, figure dans la liste des sociétés autorisées pour les architectes.<sup>51</sup> De même, lorsque j'interroge Philippe MARTIAL et

50. Entretien avec Anaïs CALLIPEL et Maud NYS, du collectif et de l'atelier Fil, mars 2019.

51. Informations issues du site internet de l'ordre des architectes : <https://www.architectes.org/les-soci%C3%A9t%C3%A9s-d-architecture>



Lauriane GUEGAN aucun d'eux ne semble connaître ce statut. De plus, Céline CASSOURET, dans son mémoire de HMONP constatait aussi l'absence d'informations sur de potentielles SCIC d'architecture. Plusieurs points de blocage semblent alors exister à ce sujet.

*« Le problème d'un mode collaboratif, c'est à qui vont les responsabilités quand il y a un problème. » (Philippe MARTIAL, intervention à l'ensa Nantes, mai 2019)*

Comme pour les associations, la première explication se trouve du côté de la législation. Là encore, c'est la réglementation de la profession d'architecte qui pose problème. Seul l'architecte inscrit à l'ordre sera responsable des activités menées sur le compte d'une société et verra sa propriété intellectuelle protégée. Alors, le partage des bénéfices comme des risques typiques des statuts collaboratifs n'est pas pleinement assuré dans le cas des sociétés collaboratives d'architecture. Le seul moyen de contourner cela serait que tous les associés soient inscrits à l'ordre. C'est pour cela, que Philippe MARTIAL et Lauriane GUEGAN, ne conseillent pas les statuts collaboratifs, qui selon eux posent des problèmes comptables et juridiques, et ne sont pas compatibles avec la pratique de l'architecture. Ainsi, ils les voient plutôt comme des statuts provisoires ou tremplin. Une autre hypothèse vient de la pluralité des associés permis par la SCIC. En effet, cette société autorise l'association de collectivités territoriales. Cependant, cela pourrait créer des conflits d'intérêt ce qui participe à expliquer la réticence de l'ordre vis à vis de ce statut.

*« En fait, le seul truc qui bloque à l'heure actuelle, sur la volonté de fusionner, c'est l'ordre avec ses restrictions par rapport à la maîtrise d'œuvre, c'est vraiment l'ordre qui a défini une mission de l'architecture qui est très spécifique et très identifiée, très cadrée, alors que les pratiques, elles se remettent en question et évoluent, l'ordre lui a pas encore évolué. » (Anaïs CALLIPEL, Collectif et Agence Fil, entretien mars 2019)*

Cette réserve vis à vis des formes collaboratives sous-tend une division plus importante de l'institution face aux nouvelles conditions d'exercice de la profession et aux évolutions dont elle fait face. En effet, les barrières semblent aussi psychologiques et culturelles, et cela est peut être accentué par l'aspect corporatiste du groupe professionnel. En effet l'institution semble très attachée à la définition historique de la profession très centrée autour de la mission de maîtrise d'œuvre. De ce fait, il semble difficile pour l'ordre d'admettre que les architectes de formation puissent développer des compétences et se poster sur des missions qui sortent du cadre de la maîtrise d'œuvre. En ce sens, un obstacle se pose aussi du côté des assurances car seul un architecte peut souscrire une assurance à la MAF du fait de son monopole. Cependant, celle-ci ne couvre pas les missions de constructions, qui sont des rôles que peuvent parfois prendre certaines structures comme le collectif Fil.

Toutefois, l'échange avec Philippe MARTIAL laisse penser que le blocage semble surtout provenir du conseil national de l'ordre et du ministère de la culture. Effectivement, lors de son intervention à l'ensa Nantes, ce dernier témoignait des volontés de son conseil à vouloir s'ouvrir à ces nouvelles modalités d'exercice, et ce bien qu'il semble mitigé sur les statuts collaboratifs. Il milite notamment pour une ouverture plus large du tableau à tous ceux qui ne souhaitent pas faire de maîtrise d'œuvre, qui pourrait passer par une diminution de la cotisation annuelle.

Cependant, cette idée ne semble pas séduire le conseil national. Par ailleurs, on peut sans doute espérer un changement de posture, et une évolution des mentalités, à l'arrivée de la nouvelle génération au sein de l'institution ordinaire, qui porte avec elle le renouveau de la profession.

*« Les changements affectant la profession d'architecte [...] et plus largement le secteur de la construction [...] semblent ainsi aujourd'hui se traduire par un investissement plus grand dans le militantisme associatif chez les architectes, notamment les jeunes professionnels. Ces dynamiques de transformation d'un secteur semblent contribuer à mettre en question la capacité des traditionnelles organisations professionnelles à représenter une profession dont les missions se diversifient et qui devient de ce fait de plus en plus difficile d'accès pour ceux qui s'éloignent du cadre défini par la loi. » (Isabelle CHESNEAU, 2018)*

Cette situation conduit toute une partie de la population des architectes à rester en marge de l'institution ou au contraire à revenir, parfois malgré elle, à des modalités conventionnelles d'exercice. Ces constats remettent alors en cause la capacité et volonté d'adaptation, à la fois de l'ordre, et des institutions en capacité de faire évoluer les lois, aux nouvelles conditions d'exercice de l'architecture, et du métier d'architecte. Cela soulève alors 2 questionnements : Quelle capacité de l'ordre des architectes à soutenir et représenter les nouvelles formes de pratique de l'architecture ? Quelle capacité (et volonté) d'adaptation de l'ordre des architectes face aux changements qui affectent la profession d'architecte et face à une profession qui élargit de plus en plus son champ d'intervention ?

*« Mais peut être que si la maf change sa position, l'ordre changera peut être sa position, parce qu'en fait c'est surtout un problème d'assurances, et d'honneur du métier d'architecte je sais pas. » (Maud NYS, entretien, Agence Fil, 14.03.19)*

Tant que la situation n'évolue pas et que les différentes parties ne revoient pas leur posture, Fil est alors forcé de conserver une organisation avec 2 structures en parallèle. La question se posera aussi pour Bellastock, si à l'avenir, l'association ou future SCIC souhaite s'ouvrir à la maîtrise d'œuvre.

## Conclusion

Notre monde est aujourd'hui en pleine évolution. En effet, sur fond de montée en puissance des préoccupations écologiques, une partie de la population commence à prendre conscience des dérives de notre système, et à le remettre en question. C'est en ce sens, qu'elle invite tout un chacun à questionner ses habitudes et c'est ainsi que le XXI<sup>ème</sup> siècle pourrait être celui d'importants changements sociaux, économiques, politiques ou encore environnementaux. Nous l'avons vu ce contexte a favorisé le retour à des pratiques qui ont occupées une place essentielle dans l'histoire comme le réemploi qui réémerge comme une alternative possible pour une architecture plus soutenable. Les évolutions que connaît notre monde remettent effectivement en question la pratique de l'architecture. De même, c'est aussi le métier d'architecte, qui est questionné et invité à se réinventer pour répondre aux défis de la ville durable.

C'est en ce sens, dans une posture critique vis à vis de la production de la ville et de l'architecture, et dans ce contexte d'évolution de la profession, que les membres de Bellastock ont choisi la voie de l'engagement et du militantisme. C'est plus particulièrement sur une branche alternative, et autour du développement du réemploi des matériaux de construction, qu'ils ont décidé de rassembler leurs forces. En effet, depuis plusieurs années, ils participent à l'expansion de cette pratique en travaillant à la fois au développement de connaissances techniques, à la création de méthodes, mais aussi à la diffusion et sensibilisation autour de celle-ci. Aujourd'hui, de par les années d'expérience qu'ils ont accumulé, les membres de l'association ont développé une expertise et s'imposent désormais comme des spécialistes du réemploi.

Pour cela, ils semblent avoir adopté la méthode du pas à pas, une méthode basée sur une approche expérimentale, qui prend le temps, celui de laisser les acteurs monter en compétences sur le sujet, celui de laisser les mentalités s'ouvrir à de nouvelles pratiques. Effectivement, il est difficile d'identifier une véritable stratégie. C'est plutôt une méthode d'« *avancement en râteau* », que Mathilde BILLET, définissait lors de notre échange, comme un moyen de progresser sur différents fronts en même temps, que les membres semblent avoir suivi. Cependant, l'étude de leur parcours révèle de grandes étapes, qui correspondent au cheminement du développement d'une pratique : la phase de découverte et d'exploration ; la phase de recherche, avec le développement de connaissances et méthodes, le travail sur les obstacles ; la phase d'approfondissement et de mise en application. Aujourd'hui, Bellastock continue d'avancer petit à petit sur le sujet sans prétendre vouloir convaincre tout le monde, mais plutôt d'avancer avec ceux qui veulent s'engager. Il ne s'agit pas non plus de faire du réemploi une pratique industrielle, mais plutôt de l'inscrire progressivement dans le champ de la construction afin de faire, à nouveau circuler les matériaux de réemploi.

Tout cela les a amené à s'écarter de la pratique conventionnelle de l'architecture. En effet, ils se sont attachés pendant toutes ces années à développer une filière, des réseaux, des connaissances... et ont alors largement ouvert leur champ d'activité. Cela les a aussi conduit à s'éloigner du rôle de l'architecte tel qu'il a été défini historiquement pour prendre différentes casquettes. C'est ainsi, qu'ils ont créé une nouvelle mission pour les architectes : spécialiste du réemploi. Alors, ils font la preuve que le rôle de celui-ci n'est plus uniquement d'être un chef d'orchestre assurant une mission large mais unique : celle de la maîtrise d'œuvre. Ils démontrent effectivement, que sa formation généraliste en école d'architecture, lui permet

d'acquérir un large panel de compétences qui constitue une base de connaissances, qu'il peut mettre à profit au sein de nombreux champs disciplinaires. C'est ainsi, que Bellastock participe au renouveau du métier, et à la ré écriture de la définition de la profession d'architecte.

Toutefois, aujourd'hui encore, et bien que les connaissances techniques soient là, leur pari sur le réemploi ne semble pas tout à fait gagné. En effet, les enjeux sont nombreux, car les lobbies sont puissants et difficiles à contrer dans un monde souvent guidé par le profit. Cependant, la pratique semble vouloir gagner du terrain, comme en témoignait Chloé SAINT MARTIN, de l'ADEME Normandie, qui expliquait, lors de notre échange, percevoir une accélération. En effet, des projets se lancent ici et là, et on ne peut qu'espérer qu'ils participent à la création de réseaux d'acteurs, à la diffusion de la démarche de réemploi et son ancrage dans le secteur du bâtiment.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## Lexique

### Autour des organismes/institutions

**L'ADEME** : L'**A**gence **D**e l'**E**nvironnement et de la **M**aitrise de l'**E**nergie cumule les rôles, de connaître, de conseiller, de convaincre, et d'aider à réaliser des porteurs de projets sur des thématiques liées à la transition énergétique. Elle contribue techniquement et financièrement au développement de pratiques émergentes, relatives à l'économie circulaire comme la gestion des déchets, les énergies... Elle est présente à échelle nationale et régionale et touche autant des particuliers que des grandes entreprises ou collectivités. (site internet ADEME)

**LE CNOA** : Le **C**onseil **N**ational de l'**O**rdre des **A**rchitectes, est un organisme de droit privé chargé par l'état d'assurer une mission de service public pour garantir à la société le respect de l'intérêt public de l'architecture. Cette institution est également chargée de représenter la profession et la défendre à tous les échelons de la décision publique. Enfin, elle peut émettre un avis sur les choix politiques dédiés en matière de logement, d'équipement et d'aménagement des territoires concernant la profession (reconnaissance des qualifications, exercice professionnel..) Ses fonctions s'exercent sous la forme d'une activité de police administrative et judiciaire. Le conseil national est complété de 13 conseils régionaux. (Isabelle CHESNEAU, 2018)

**Le CSTB** : Le **C**entre **S**cientifique et **T**echnique du **B**âtiment travaille sur la qualité et la sécurité des bâtiments. Il accompagne les acteurs du secteur sur des projets d'innovation en lien avec la transition énergétique. Il apporte son soutien sur plusieurs champs : la recherche et expertise, l'évaluation, la certification et les essais et la diffusion des connaissances. (site internet CSTB)

### Autour des rôles

#### **AMO**

L'**A**ssistant à **M**aitrise d'**O**uvrage est un conseiller extérieur qui intervient auprès des maîtrises d'ouvrage. Il peut être spécialisé dans divers domaines : administratifs, financier et/ou technique. L'intervention de l'AMO peut être plus ou moins ciblée ou ponctuelle. (Isabelle CHESNEAU, 2018)

#### **Architecte**

D'après l'article 2 du code de déontologie des architectes « *La vocation de l'architecte est de participer à tout ce qui concerne l'acte de bâtir et l'aménagement de l'espace ; d'une manière générale il exerce la fonction de maître d'œuvre.* » (Isabelle CHESNEAU, 2018)

#### **BET**

Un **B**ureau d'**E**tudes **T**echnique, fait partie de l'équipe de maîtrise d'œuvre et est missionné par l'architecte. Il apporte son expertise technique sur différents sujets comme la thermique, les fluides, ou le réemploi dans notre cas. (définition personnelle)

#### **Maîtrise d'ouvrage**

Elle est le commanditaire d'un projet, elle est aussi le principal décisionnaire, en tant que financeur du projet. (Isabelle CHESNEAU, 2018)

### Autour des statuts

#### **Association de loi 1901**

Il s'agit d'une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes peuvent mettre en commun leurs connaissances ou activités, et ce dans un but différent de celui de partager des bénéfices, car son

caractère est non lucratif. Ce statut régit par la loi 1901, repose sur deux principes : celui de la liberté d'association qui permet à chacun d'entrer et sortir librement d'une association, celui de liberté de contrat permettant à chaque structure d'organiser son propre fonctionnement et de choisir ses propres règles. (site du service public)

### **SARL d'architecture**

**S**ociété **A** Responsabilité **L**imitée. Cette société commerciale doit être créée par au minimum 2 associés, dont 1 architecte, et peut être composée de personnes physiques et morales. Les architectes devront toujours y détenir plus de 50 % du capital. (site internet CNOA)

### **SCIC**

**S**ociété **C**oopérative d'**I**ntérêt **C**ollective. C'est une société qui prend une forme commerciale, mais qui reste collaborative, c'est-à-dire qu'elle permet d'associer toute personne physique ou morale autour d'un projet commun. Sa gestion est démocratique et son fonctionnement ne repose pas sur la lucrativité. Pour se constituer, elle doit obligatoirement associer des salariés, des bénéficiaires et un troisième type d'associé qui peut être une collectivité territoriale ou un bénévole par exemple. Elle assure un partage du profit équitable. (site internet : <http://www.les-scop.coop/sites/fr/>)

### **SCOP SARL d'architecture**

**S**ociété **C**oopérative **O**uvrière de **P**roduction d'architecture. C'est aussi une société qui prend une forme commerciale tout en restant collaborative et assurant une gestion démocratique. Ses salariés sont en effet les associés majoritaires. Elle doit comprendre au minimum 2 architectes associés, et peut aussi avoir des associés investisseurs. Cette société assure aussi un partage du profit équitable. (site internet CNOA)

## **Autour du réemploi**

### **Déconstruction**

Fait de décomposer un système en ses éléments dans le but de les analyser. (Définition Bellastock, dans REPAR)

### **Économie circulaire**

« Il s'agit d'un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus ». (site internet ADEME)

### **Filière**

Il s'agit d'une chaîne d'acteurs en rapport les uns avec les autres, qui vont faire office d'intermédiaires à une activité. Dans le cadre de ce mémoire, le terme de filière du réemploi, est employé pour qualifier la suite d'actions, et les réseaux d'acteurs nécessaires au réemploi effectif des matériaux. (Définition Bellastock, dans REPAR)

### **Gisement**

Accumulation naturelle de matière potentiellement réexploitable. (Définition Bellastock, dans REPAR)

### **Métabolisme urbain**

Cette idée traite de la question des flux d'énergies et de matière à l'échelle d'un territoire. Son étude qui vise à regarder les flux entrant et sortant pourrait permettre de mieux identifier et caractériser les flux de matières en œuvre de manière à pouvoir déceler de potentielles pistes de dématérialisation (une consommation moindre de matière par exemple). (Sabine BARLES, dans Matière Grise, 2014)

### **Recyclage**

Processus par lequel un matériau est transformé pour être

ramené à l'état de matière. (Définition Bellastock, dans REPAR)

### Réemploi

Le réemploi est une pratique visant à donner un nouvel usage à un objet ou matériau tombé en désuétude. Pour cela, il subit une transformation qui doit conserver le plus possible sa matière, son niveau de complexité et sa mémoire. Le processus de transformation doit dépenser le moins d'énergie possible, et être, dans le meilleur des cas réversible. (Jean Marc HUYGEN, 2011)

### Réutilisation

Processus qui consiste à réutiliser un matériau pour le même usage que celui pour lequel il avait initialement été conçu. (Définition Bellastock, dans REPAR)

## Autour des actions

### Diffusion

Action de répandre de façon uniforme, de transmettre et de propager. (cntrl)

### Médiatiser

Servir d'intermédiaire, de moyen à quelque chose pour le faire connaître ou apparaître. (cntrl)

### Réputation

Le fait d'être connu pour. Notoriété, renom qui affecte une personne ou une chose. (cntrl)

### Reconnaissance

Fait de se reconnaître mutuellement. (cntrl)

### Sensibilisation

Action de susciter l'intérêt, la curiosité de quelqu'un. (cntrl)

## Médiagraphie

### Thématique du réemploi

#### Ouvrages

- CHOPPIN (Julien), DELON (Nicola), Encore Heureux Architectes, *Matière grise : matériaux, réemploi, architecture*, Paris, Pavillon de l'arsenal, 2014, 368 p. [consulté oct/nov 2018 et avril 2019]
- GHYOOT (Michaël), DEVLIEGER (Lionel), BILLIET (Lionel), WARNIER (André) et Rotor, *Déconstruction et réemploi : comment faire circuler les éléments de construction*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes (PPUR), 2018, 232 p. [consulté nov 2018]
- HUYGEN (Jean-Marc), *La poubelle et l'architecte : vers le réemploi des matériaux*, Arles, Actes Sud, L'impensé, 2011, 183 p. [consulté sept 2018 et avril 2019]

#### Articles / dossiers de revue

- BENOIT (Julie), Expert en réemploi, une nouvelle mission pour les architectes, AMC, décembre 2015. [en ligne] disponible sur <https://www.amc-archi.com/article/expert-en-reemploi-une-nouvelle-mission-pour-les-architectes-par-julie-benoit-association-bellastock,3927> [consulté jan 2019]
- DARRIEUS (Margaux), Dossier Collectifs d'architectes, AMC, avril 2014, n° 232, p. 63-68. [consulté jan 2019]
- DARRIEUS (Margaux), Bellastock, assistant déconstructeur, AMC, décembre 2015. [en ligne] disponible sur <https://www.amc-archi.com/photos/bellastock-assistant-deconstructeur,3924/>

[manifeste-pour-le-reemploi-b.1](#) [consulté jan 2019]

- GUISLAIN (Margaux), Dossier Réemploi de matériaux, *AMC*, mars 2016, n°249, p. 63-71. [consulté janv 2019]
- HUGRON (Jean-Philippe), Vers une industrie du réemploi, *Architecture d'aujourd'hui*, n°422, décembre 2017, p. 44-49. [consulté jan 2019]
- VION-DURY (Phillipe), Low-tech : il va falloir apprendre à s'appauvrir, -Rue 89- L'obs, 2014 [en ligne] disponible sur <https://rue89.nouvelobs.com/2014/06/01/low-tech-va-falloir-apprendre-a-sappauvrir-252389> [consulté sept 2018]

### Conférences / Interviews

- BORNE (Élisabeth), Devenir architecte-citoyen grâce au réemploi des matériaux de construction, Paris, 2012 [en ligne] disponible sur [http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article\\_2941](http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article_2941) [consulté sept 2018]
- CONTAL, (Marie Hélène). L'architecture écologique, 2008. [en ligne] disponible sur [http://www.dailymotion.com/video/x8jvqg\\_l-architecture-ecologique-artnet-fr\\_creation?search\\_algo=1](http://www.dailymotion.com/video/x8jvqg_l-architecture-ecologique-artnet-fr_creation?search_algo=1) [consulté sept 2018]
- Rotor, BILLIET (Lionel), GHYOOT (Michaël), Faire circuler les éléments de construction, Paris, Pavillon de l'arsenal, mars 2018. [en ligne] Disponible sur <http://www.pavillon-arsenal.com/fr/arsenal-tv/conferences/hors-cycle/10949-rotor.html> [consulté oct 2018]
- Rotor, GHYOOT (Michaël), Le réemploi des éléments de construction : avec ou sans architectes ?, ENSA MARSEILLE, novembre 2016. [en ligne] disponible sur <http://www.marseille.>

[archi.fr/actus/michael-ghyoot/](http://archi.fr/actus/michael-ghyoot/) [consulté oct 2018]

- Atelier georges, ROLLOT (Mathias), Radio Georges, Session 1. Pavillon Français de la biennale d'architecture, Venise, juin 2018. [en ligne] disponible sur <https://ateliergeorges.fr/#radio-georges> [consulté nov 2018]
- Atelier georges, ROLLOT (Mathias), Radio Georges, Session 2. Pavillon de l'Arsenal, Paris, oct 2018. [en ligne] disponible sur <https://ateliergeorges.fr/#radio-georges> [consulté janv 2018]
- ROUDAUT (Yannick), Quelles sont les nouvelles responsabilités environnementales et sociétales des entreprises dans un monde en mutation ?, Université de Vannes, 2014 [en ligne] disponible sur [https://www.youtube.com/watch?v=IzrItQFJuf0&fbclid=IwAR0hWeATM\\_vIKCX9VkfhpWnih2rB\\_kmML\\_C3KqWD0H\\_WHu-GouxkRhuGj8](https://www.youtube.com/watch?v=IzrItQFJuf0&fbclid=IwAR0hWeATM_vIKCX9VkfhpWnih2rB_kmML_C3KqWD0H_WHu-GouxkRhuGj8) [consulté mars 2019]

### Rapports / études

- ADEME, Identification des freins et des leviers au réemploi de produits et matériaux de construction, Paris, Avril 2016. [en ligne] disponible sur <https://www.ademe.fr/identification-freins-leviers-reemploi-produits-materiaux-construction> [consulté fev 2019]
- Bellastock, REPAR (réemploi comme passerelle entre architecture et industrie) étude réalisée pour l'ADEME, rapport final, Paris, mars 2014. [consulté oct 2018]
- Bellastock, L'architecture du réemploi, l'expertise de Bellastock au service de l'économie circulaire. (plaquette d'informations) Paris, 2018, 8p. [consulté mai 2019]
- BENOIT (Julie), Bellastock, REPAR#2 (réemploi comme passerelle entre architecture et industrie) étude réalisée pour



l'ADEME, rapport final, Paris, mars 2018, 548 p. [consulté oct 2018 et mars/avril 2019]

## Mémoires

- AMSING (Tatiana), Le réemploi : mutation du cerveau de l'architecte ?, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, 2016, 140 p. [consulté nov 2018]
- DRAPEAU (Lambert), Comment le réemploi se développe-t-il au-delà des architectures manifestes ?, École nationale supérieure d'architecture de Nantes, 2017, 106 p. [consulté oct 2018]
- CHIRON (Félix), Le réemploi dans la construction, une perspective pour une architecture soucieuse des enjeux environnementaux, École nationale supérieure d'architecture de Nantes, 2017, 94 p. [consulté oct 2018]

## Thématique de la Profession d'architectes

### Ouvrages

- Atelier Georges, *L'hypothèse Collaborative*, conversation avec les collectifs d'architectes Français, Nantes, Hyperville, 2018, 250 p. [consulté jan 2019]
- CHESNEAU (Isabelle) (sous la dir.), *Profession Architectes*, Editions Eyrolles, Paris, 2018, 536 p. [consulté mars 2019]
- CHADOIN (Olivier), *Être architecte ; les vertus de l'indétermination*, Une sociologie du travail professionnel, Presses universitaires de Limoges, 2013, 383 p. [consulté avril/mai 2019]

### Articles

- CHESNEAU (Isabelle), Les vertus de la désobéissance, *Re-vue Malaquais*, 2016, n°3, p, 56-62. [consulté janv/avril 2019]
- DADOUR (Stéphanie), DECOMMER (Maxime), Ce que font les agences à l'architecture, *Re-Vue Malaquais*, 2016, n°3, p. 34-42 [consulté janv/avril 2019]
- DARRIEUS (Margaux), La loi de 1977 en 4 points, *AMC*, Fev 2017. [en ligne] disponible sur <https://www.amc-archi.com/article/la-loi-de-1977-en-4-points,6342> [consulté mai 2019]
- DARRIEUS (Margaux), Acteur le jour, constructeur la nuit, *Re-vue Malaquais*, 2016, n°3, p, 28-33. [consulté janv/avril 2019]
- DEBARRE (Anne), Un monde émergent de l'architecture : les collectifs en France, *Re-vue Malaquais*, 2016, n° 3, p, 43-51. [consulté janv/avril 2019]
- PAULET (Lucile), Un métier, des professions : être architecte, 2015. [en ligne], Disponible sur : <https://labeilleetlarchitecte.wordpress.com/20/03/2015/un-metier-des-professions-etre-architecte/> [consulté avril 2019]
- SEGOND (Valérie), La génération Y révolutionne le travail, *Le Monde*, février 2018. [en ligne] disponible sur [https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/02/15/021-la-generation-y-revolutionne-le-travail\\_5257316\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/02/15/021-la-generation-y-revolutionne-le-travail_5257316_4401467.html) [consulté avril 2019]

### Mémoires

- CASSOURRET (Céline), La crise, l'architecte et l'atypique, (mémoire HMONP), École nationale supérieure d'architecture de Nantes, 2015. 96 pages. [consulté avril 2019]

## Sites internet consultés

- Site de l'ordre des architectes [consulté avril 2019]  
<https://www.architectes.org/s-inscrire-%C3%A0-l-ordre>
- Archigraphie 2018 [consulté avril 2019]  
<https://www.architectes.org/publications/archigraphie-2018>
- Site de l'entreprise placo [consulté mars 2019]  
<https://www.placo.fr/Lexique/Proces-verbaux-d-essais-PV>
- Site de l'ADEME [consulté mars 2019]  
<https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>
- Site du service public [consulté avril 2019]  
<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/FI120>
- Site du gouvernement, branche associations [consulté avril 2019]  
<https://associations.gouv.fr/la-mise-en-oeuvre-du-contrat-d-association.html>
- Site du statut de SCIC [consulté avril 2019]  
<http://www.les-scic.coop/sites/fr/les-scic/>
- Sur les statuts coopératifs SCOP et SCIC [consulté avril 2019]  
<https://coopup.fr/le-statut-scop-ou-scic-pour-une-start-up-quels-interets>
- Sur les chiffres de la profession [consulté avril 2019]  
<https://www.architectes.org/l-essentiel-des-chiffres-de-la-profession>
- Site internet de Encore Heureux [consulté avril 2019]  
<http://encoreheureux.org/>
- Site internet de Bellastock [consulté d'oct à mai 2019]  
<https://www.bellastock.com/>

## Iconographie

Figure 1 : INA ; <https://www.dailymotion.com/video/xfdiis>

Figure 2 : <http://blog.newcropshop.comtaghippie-commune>

Figure 3 : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/04/18/greves-pour-le-climat-la-mobilisation-des-jeunes-ne-temoigne-pas-d-une-diversification-sociale\\_5452130\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/04/18/greves-pour-le-climat-la-mobilisation-des-jeunes-ne-temoigne-pas-d-une-diversification-sociale_5452130_3232.html)

Figure 4 : <http://encoreheureux.org/>

Figure 5 : Schéma retravaillé à partir d'un schéma de l'ADEME :

<https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>

Figure 6 : <https://www.amc-archi.com/photos/la-deconstruction-par-rotor;6447/rotor-deconstruction-faciles.l>

Figure 7 : <https://www.amc-archi.com/photos/bellastock-assistant-deconstructeur;3924/manifeste-pour-le-reemploi-b.l>

Figure 8 : <http://www.pk-lilesaintdenis.com/histoire>

Figure 9 : Rapport de stage de Clara BERGIA, chez Bellastock, 2018.

Figure 10 : Schéma retravaillé à partir d'un document de Bellastock (Bellastock, L'architecture du réemploi, l'expertise de Bellastock au service de l'économie circulaire. (plaquette d'informations) Paris, 2018, 8p.)

Figure 11 : Google Drive du projet court Matière Urbaine.

Figure 12 : Photographie personnelle

Figure 13 : Infographie personnelle

Figure 14 : Infographie personnelle

Figure 15 : <https://www.bellastock.com/>

Figure 16 : Google Drive du projet court Matière Urbaine.

Figure 17 : Infographie personnelle

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR